

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



1879

LECTURES

DU SOIR.

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

QUATRIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Mars 1879.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

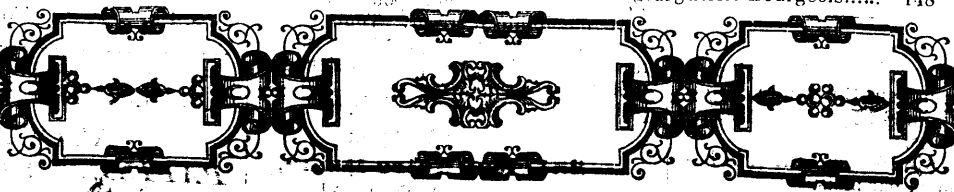
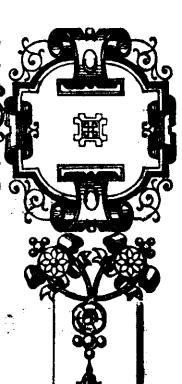
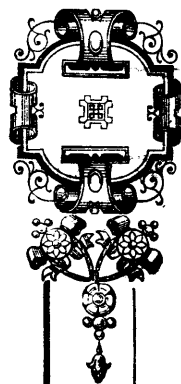
OU

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES
Bulletin Religieux.		Archéologie.	
Lettre Encyclique de N. S. P. Léon XIII.	101	Le Panthéon—Eglise Ste. Geneviève, par B. JOUVIN.....	130
Littérature.		Beaux-Arts.	
L'Enfant Maudit, (<i>Suite</i>), par de NAVARY.	106	Chronique Musicale, par GUST. SMITH...	137
Le Loup Blanc (<i>Suite</i>), par PAUL FÉVAL.	112	Les Artistes Chrétiens, par le Vicomte de VILLENEUVE.....	138
Forestiers et Voyageurs (Etude de Mœurs) (<i>Suite</i>), par J. C. TACHÉ.	118	Musique.	
Poésie.		Tantum Ergo, pour trois voix de femmes, par Ernest GAGNON.....	134
L'Ange et l'Enfant (Élégie), par Jean REBOUL.....	133	Collaboration.	
Histoire.		Célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien- Français d'Ottawa (<i>Suite et Fin</i>)...	143
Notice historique sur la Compagnie de Jésus en Canada, et ses princi- pales fondations, (<i>Suite et Fin</i>)...	123	Mémorial Nécrologique.	
Morale et Philosophie.		Madame A. Desjardins, de Montréal.....	145
Avis et Conseils de Mgr. de SÉCUR sur les dangers du monde, (<i>Suite et Fin</i>).....	126	Mlle. L. Beaulieu, de Fraserville.....	145
Bibliographie.		Madame Jos. E. Lemieux, d'Ottawa.....	145
Œuvres complètes de Mr. l'abbé MARTI- NET.....	138	Mr. Octave Crémazie.....	146
Annuaire de Ville-Marie, par HUGUET LATOUR.....	142	Madame Ve. J. Thompson, d'Ottawa....	146
Annuaire de l'Institut-Canadien de Qué- bec.....	142	Mr. Geo. Buist, de St. Tite.....	146
Productions Musicales.....	142	Maximes et Pensées.	
L'Abeille Médicale.....	142	Diverses pensées.....	105-111-148
		Variétés.	
		Notre Prime.....	147
		Société de St. Vincent de Paul.....	147
		L'Œuvre du Séminaire de Rimouski.....	147
		La Vénérable Marguerite Bourgeois.....	148



Bulletin des Annonces.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

Meilleurs Instruments,
AUX PRIX
LES PLUS RÉDUITS.

Pianos et Orgues
de la Maison

“**CORNISH**”

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.

Washington, New Jersey.

AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du *Foyer Domestique*, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

Ottawa, 1er Septembre 1878.

VICTOR

Sewing Machine

Une de ces célèbres machines à coudre est en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, pour \$45, valant au moins soixante piastres.

On exigera \$18.00 comptant et la balance payable \$4 par mois.
S'adresser à cette Imprimerie.

Les Machines à Coudre

SINGER

• 281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière *SINGER* dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de *Machines à coudre* vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique *SINGER* sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manoeuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourléur* et *Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires illustrées*, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent,
281, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE

DE

WHEELER & WILSON,

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,
MONTREAL.

Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862) Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).

Les *Machines à coudre* de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Gollets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordonent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les *Qualités* qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
 2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découtura.
 3. Economie du fil
 4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
 5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
 6. Simplicité et perfectionnement de construction.
 7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.
- S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les *Machines* sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appelons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent.

Nos. 1 et 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

C. B. MAJOR,

AVOCAT,
PAPINEAUVILLE, P. Q.

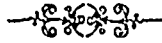
Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00
(Payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.
Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Bulletin Religieux.

ROME.

LETTRÉ ENCYCLIQUE DE N. S. P. LÉON XIII, PAPE, PAR LA PROVIDENCE DIVINE, A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique en grâce et en communion avec le Siège Apostolique.

LEON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.



ès le commencement de notre Pontificat, Nous n'avons pas négligé, ainsi que l'exigeait la charge de notre ministère apostolique, de signaler cette peste mortelle qui se glisse à travers les membres les plus intimes de la société humaine et qui la conduit à sa perte, en même temps. Nous avons indiqué quels étaient les remèdes les plus efficaces au moyen desquels la société pouvait retrouver la voie du salut et échapper aux graves périls qui la menacent. Mais les maux que nous déplorions alors se sont si promptement accrus, que de nouveau, Nous sommes forcés de vous adresser la parole, car il semble que Nous entendions retentir à notre oreille ces mots du Prophète : *Crie, ne cesse de crier; élève la voix, et qu'elle soit pareille à la trompette* (1).

[1] Is. LVIII, I.

Vous comprenez sans peine, Vénérables Frères, que Nous parlons de la secte de ces hommes qui s'appellent diversement et de noms presque barbares, *socialistes, communistes et nihilistes*, et qui, répandus par toute la terre, et liés étroitement entre eux par un pacte inique, ne demandent plus désormais leur force aux ténèbres de réunions occultes, mais se produisant au jour publiquement et en toute confiance, s'efforcent de mener à bout le dessein, par eux inauguré depuis longtemps, de bouleverser les fondements de la société civile. Ce sont eux, assurément, qui, selon que l'atteste la parole divine, *souillent toute chair, méprisent toute domination et blasphèment toute majesté* (2).

En effet, ils ne laissent entier ou intact rien de ce qui a été sagement décrété par les lois divines et humaines pour la sécurité et l'honneur de la vie. Pendant qu'ils blâment l'obéissance rendue aux puissances supérieures qui tiennent de Dieu le droit de commander et auxquelles, selon l'enseignement de l'Apôtre, toute âme doit être soumise, ils prêchent la parfaite égalité de tous les hommes pour ce qui regarde leurs droits et leurs devoirs. Ils déshonorent l'union naturelle de l'homme et de la femme, qui était sacrée aux yeux mêmes des nations barbares; et le lien de cette union, qui resserre principalement la société domestique, ils l'affaiblissent ou bien l'exposent aux entreprises de la débauche.

Enfin, séduits par la cupidité des biens présents, *qui est la source de tous les maux et dont le désir a fait errer plusieurs dans la foi* (3), ils attaquent le droit de propriété sanctionné par le droit naturel et, par un attentat monstrueux, pendant qu'ils affectent de prendre souci des besoins de tous les hommes et prétendent satisfaire tous leurs désirs, ils s'efforcent de ravir, pour en faire la propriété commune, tout ce qui a été acquis à chacun, ou bien par le titre

[2] Jud. Epist. v. 8.

[3] I Tim., VI. 10.

d'un légitime héritage, ou bien par le travail intellectuel ou manuel, ou bien par l'économie. De plus, ces opinions monstrueuses, ils les publient dans leurs réunions, ils les glissent dans des brochures, et par la nuée des journaux, ils les répandent dans la foule. Aussi la majesté respectable et le pouvoir des rois sont devenus, chez le peuple révolté, l'objet d'une si grande hostilité que d'abominables traitres, impatients de tout frein et animés d'une audace impie, ont tourné plusieurs fois, en peu de temps, leurs armes contre les chefs des gouvernements eux-mêmes.

Or, cette audace d'hommes perfides qui menace chaque jour de ruines plus graves la société civile, et qui excite dans tous les esprits l'inquiétude et le trouble, tire sa cause et son origine de ces doctrines empoisonnées qui, répandues en ces derniers temps parmi les peuples comme des semences de vices, ont donné, en leur temps, des fruits si pernicieux. En effet, vous savez très bien, Vénérables Frères, que la guerre cruelle qui, depuis le seizième siècle, a été déclarée contre la foi catholique par ces novateurs, visait à ce but d'écarter toute révélation et de renverser tout l'ordre surnaturel, afin que l'accès fût ouvert aux inventions ou plutôt aux délires de la seule raison.

Tirant hypocritement son nom de la raison, cette erreur, qui flatte et excite la soif de grandir, naturelle au cœur de l'homme, et qui lâche les rênes à tous les genres de passions, a spontanément étendu ses ravages non pas seulement dans les esprits d'un nombre d'hommes, mais dans la société civile elle-même. Alors, par une impiété toute nouvelle et que les parents eux-mêmes n'ont pas connue, on a vu se constituer des gouvernements, sans qu'on tint nul compte de Dieu et de l'ordre établi par lui ; on a proclamé que l'autorité publique ne prenait pas de Dieu le principe, la majesté, la force de commander, mais de la multitude du peuple, laquelle se croyant dégagée de toute sanction divine, n'a plus souffert d'être soumise à d'autres lois que celles qu'elle aurait portées elle-même, conformément à son caprice.

Puis, après qu'on eut combattu et rejeté comme contraires à la raison les vérités surnaturelles de la foi, l'Auteur même de la Rédemption du genre humain est contraint par degrés et peu à peu de s'exiler des études, dans les universités, les lycées et les collèges, ainsi que de toutes les habitudes publiques de la vie humaine. Enfin, après avoir livré à l'oubli les récompenses et les peines de l'éternelle vie future, le désir ardent du bonheur a été renfermé dans l'espace du temps présent. Avec la diffusion au loin et au large de ces doctrines, avec la grande licence de penser et d'agir qui a été enfantée de toutes parts, faut-il s'étonner que les hom-

mes de condition inférieure, ceux qui habitent une pauvre demeure ou un pauvre atelier soient envieux de s'élever jusqu'aux palais et à la fortune de ceux qui sont plus riches ; faut-il s'étonner de ce qu'il n'y ait nulle tranquillité pour la vie publique ou privée et que le genre humain soit presque arrivé aux extrémités de l'abîme ?

Or, les pasteurs suprêmes de l'Église, à qui incombe la charge de protéger le troupeau du Seigneur contre les embûches de l'ennemi, se sont appliqués de bonne heure à détourner le péril et à veiller au salut des fidèles. Car, aussitôt que commençaient à grossir les sociétés clandestines, dans le sein desquelles couvaient alors déjà les semences des erreurs dont Nous avons parlé, les Pontifes romains Clément XII et Benoît XIV ne négligèrent pas de démasquer les desseins impies des sectes et d'avertir les fidèles du monde entier du mal que l'on préparait ainsi sourdement. Mais après que, grâce à ceux qui se glorifiaient du nom de philosophes, une liberté effrénée fut attribuée à l'homme, après que le droit nouveau, comme ils disent, commença d'être forgé et sanctionné contrairement à la loi naturelle et divine, le pape Pie VI dévoila tout aussitôt, par des documents publics, le caractère détestable et la fausseté de ces doctrines.

Néanmoins, et comme aucun moyen efficace n'avait pu empêcher que leurs dogmes pervers ne fussent de jour en jour plus acceptés par les peuples, et ne fissent invasion jusque dans les décisions publiques des gouvernements, les Papes Pie VII et Léon XII anathématisèrent les sectes occultes, et, pour autant qu'il dépendait d'eux, avertirent de nouveau la société du péril qui la menaçait. Enfin tout le monde sait parfaitement par quelles paroles très graves, avec quelle fermeté d'âme et quelle constance notre glorieux prédécesseur Pie IX, d'heureuse mémoire, soit dans ces allocutions, soit dans ses lettres encycliques envoyées aux évêques du monde entier, a combattu aussi bien contre les iniques efforts des sectes que, nominativement, contre la peste du socialisme, qui, de cette source, a fait partout irruption.

Mais ce qu'il faut déplorer, c'est que ceux à qui est confié le soin du bien commun, se laissant entourer par les fraudes des hommes impies et effrayer par leurs menaces, ont toujours manifesté à l'Église des dispositions suspectes ou même hostiles. Ils n'ont pas compris que les efforts des sectes auraient été vains si la doctrine de l'Église catholique et l'autorité des Pontifes romains étaient toujours demeurés en honneur, comme il est dû aussi bien chez les princes que chez les peuples. Car l'Église du Dieu vivant, qui est la colonne et

le soutien de la vérité (4), enseigne ces doctrines, ces préceptes par lesquels on pourvoit au salut et au repos de la société, en même temps qu'on arrête radicalement la funeste propagande du socialisme.

En effet, bien que les socialistes, abusant de l'Évangile même, pour tromper plus facilement les gens mal avisés, aient accoutumé de le torturer pour le conformer à leurs doctrines, la vérité est qu'il y a une telle différence entre leurs dogmes pervers et la très pure doctrine de Jésus-Christ, qu'il ne saurait y en avoir de plus grande. Car, *quel commerce y a-t-il entre la justice et l'iniquité? Et quelle société y a-t-il entre la lumière et les ténèbres* (5)? Ceux-là ne cessent, comme nous le savons, de proclamer que tous les hommes sont, par nature, égaux entre eux, et à cause de cela ils prétendent qu'on ne doit au pouvoir, ni honneur ni respect, ni obéissance aux lois, sauf à celles qu'ils auraient sanctionnées d'après leur caprice.

Au contraire, d'après les documents évangéliques, l'égalité des hommes est en cela que, tous ayant la même nature, tous sont appelés à la même très haute dignité de fils de Dieu et en même temps que, une seule et même foi étant proposée à tous, chacun doit être jugé selon la même loi et obtenir les peines ou la récompense qu'il aura méritées. Cependant il y a une inégalité de droit et de pouvoir qui émane de l'auteur même de la nature, *en vertu de qui toute paternité prend son nom au ciel et sur la terre* (6). Quant aux princes et aux sujets, leurs âmes, d'après la doctrine et les préceptes catholiques, sont mutuellement liées par des devoirs et des droits de telle sorte que, d'une part, la modération s'impose à la passion du pouvoir et que, d'autre part, l'obéissance est rendue facile, ferme et très noble.

Ainsi, l'Église inculque constamment à la multitude des sujets ce précepte apostolique : *Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu; et celles qui sont ont été établies de Dieu. C'est pourquoi qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu. Or, ceux qui résistent, attirent sur eux-mêmes la condamnation. Ce prétexte ordonne encore d'être nécessairement soumis, non-seulement par crainte de la colère, mais encore par conscience, et à rendre à tous ceux qui leur est dû : à qui le tribut, le tribut; à qui l'impôt, l'impôt; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur* (7).

Car celui qui a créé et qui gouverne toutes choses les a disposées, dans sa prévoyante sagesse, de manière à ce que les

inférieures atteignent leur fin par les moyennes et celles-ci par les supérieures. De même donc qu'il a voulu que dans le royaume céleste lui-même les chœurs des anges fussent distincts et subordonnés les uns aux autres, de même encore qu'il a établi dans l'Église différents degrés d'ordres avec la diversité des fonctions, en sorte que tous ne fussent pas apôtres, ni tous docteurs, ni tous pasteurs, ainsi a-t-il constitué dans la société civile plusieurs ordres différents en dignité, en droits et en puissance, afin que l'État, comme l'Église, formât un seul corps composé d'un grand nombre de membres, les uns plus nobles que les autres, mais tous nécessaires les uns aux autres et soucieux du bien commun.

Mais pour que les recteurs du peuple aient du pouvoir qui leur a été conféré pour l'édification, et non pour la destruction, l'Église du Christ avertit à propos les princes eux-mêmes que la sévérité du juge suprême plane sur eux, et emprunte les paroles de la divine Sagesse, elle leur crie à tous au nom de Dieu : *Prêtez l'oreille, vous qui dirigez les multitudes et vous complaisez dans la foule des nations, car la puissance vous a été donnée par Dieu et la force par le Très-Haut, qui examinera vos œuvres et scrutera vos pensées... car le jugement sera sévère pour les gouvernants... Dieu, en effet, n'exceptera personne et n'aura égard à aucune grandeur, car c'est Dieu qui a fait le petit et le grand, et il a même soin de tous; mais aux plus forts est réservé un plus fort châtement* (8).

S'il arrive cependant aux princes d'excéder témérairement dans l'exercice de leur pouvoir, la doctrine catholique ne permet pas de s'insurger de soi-même contre eux, de peur que la tranquillité de l'ordre ne soit de plus en plus troublée et que la société n'en reçoive un plus grand dommage. Et lorsque l'excès en est venu au point qu'il ne paraisse plus aucune autre espérance de salut, la patience chrétienne apprend à chercher le remède dans le mérite et dans d'instantes prières auprès de Dieu. Que si les ordonnances des législateurs et des principes sanctionnent ou commandent quelque chose de contraire à la loi divine ou naturelle, la dignité du nom chrétien, le devoir et le précepte apostolique proclament qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Mais cette vertu salutaire de l'Église qui rejaillit sur la société civile pour le maintien de l'ordre en elle et pour sa conservation, la société domestique elle-même, qui est le principe de toute cité et de tout État, la ressent et l'éprouve nécessairement aussi. Vous savez, en effet, Vénérables Frères, que la règle de cette société a, d'après le droit naturel, son fon-

(4) I Tim., III, 15.

(5) II Cor., VI, 14.

(6) Ad., Eph., III, 15.

(7) Rom., XIII.

(8) Sag., VI.

dement dans l'union indissoluble de l'homme et de la femme, et son complément dans les devoirs et les droits des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs les uns envers les autres. Vous savez aussi que les théories du socialisme la dissolvent presque entièrement, puisque, ayant perdu la force qui lui vient du mariage religieux, elle voit nécessairement se relâcher la puissance paternelle par rapport aux enfants et les devoirs des enfants envers leurs parents.

Au contraire, le mariage honorable en tout (9) que Dieu lui-même a institué au commencement du monde pour la propagation et la perpétuité de l'espèce et qu'il a fait indissoluble, l'Eglise enseigne qu'il est devenu encore plus solide et plus saint par Jésus-Christ, qui lui a conféré la dignité de sacrement et a voulu en faire l'image de son union avec l'Eglise. C'est pourquoi, selon l'avertissement de l'Apôtre, le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise (10) ; et, de même que l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, qui la couve d'un très-chaste et perpétuel amour, ainsi les femmes doivent être soumises à leurs maris, et ceux-ci doivent, en échange, les aimer d'une affection fidèle et constante.

L'Eglise règle également la puissance du père et du maître, de manière à contenir les fils et les serviteurs dans le devoir et sans qu'elle excède la mesure. Car, selon les enseignements catholiques, l'autorité des parents et des maîtres n'est qu'un écoulement de l'autorité du Père et du Maître céleste, et ainsi non-seulement elle tire de celle-ci son origine et sa force, mais elle lui emprunte nécessairement aussi sa nature et son caractère. C'est pourquoi l'Apôtre exhorte les enfants à obéir en Dieu à leurs parents, et à honorer leur père et leur mère, ce qui est le premier commandement fait avec une promesse [11]. Et aux parents il dit : "Et vous, pères, ne provoquez pas vos fils au ressentiment, mais élevez-les dans la discipline et la rectitude du Seigneur [12]. Le précepte que le même apôtre donne aux serviteurs et aux maîtres est que les uns obéissent à leurs maîtres selon la chair, ... les servant en toute bonne volonté comme Dieu lui-même, et que les autres n'usent pas de mauvais traitements envers leurs serviteurs, se souvenant que Dieu est le maître de tous dans les cieux et qu'il n'y a point d'acception de personnes pour lui [13].

Si toutes ces choses étaient observées

(9) Yebr. VIII.

(10) Ad. Eph. V.

(11) Ad. Eph. VI.

(12) *Id.*

(13) *Id.*

par chacun de ceux qu'elles concernent, selon la disposition de la divine volonté, chaque famille offrirait l'image de la demeure céleste et les insignes bienfaits qui en résulteraient ne se renfermeraient pas seulement dans les murailles domestiques, mais se répandraient sur les Etats eux-mêmes.

Quant à la tranquillité publique et domestique, la sagesse catholique, appuyée sur les préceptes de la loi, divine et naturelle, y pourvoit très prudemment par les idées qu'elle adopte et qu'elle enseigne sur le droit de propriété et sur le partage des biens qui sont achetés pour la nécessité et l'utilité de la vie. Car, tandis que les socialistes présentent le droit de propriété comme étant une invention humaine, répugnant à l'égalité naturelle entre les hommes ; tandis que, prêchant la communauté des biens, ils proclament qu'on ne saurait supporter patiemment la pauvreté et qu'on peut impunément violer les possessions et les droits des riches, l'Eglise reconnaît beaucoup plus utilement et sagement que l'inégalité existe entre les hommes, naturellement dissemblables par les forces du corps et de l'esprit, et que cette inégalité existe même dans la possession des biens ; elle ordonne en outre, que le droit de propriété et de domaine, provenant de la nature même, soit maintenu intact, inviolé dans les mains de qui le possède ; car elle sait que le vol et la rapine ont été condamnés dans la loi naturelle par Dieu, l'auteur et le gardien de tout droit, au point qu'il n'est même pas permis de convoiter le bien d'autrui, et que les voleurs et les larrons sont exclus, comme les adultères et les idolâtres, du royaume des cieux. Elle ne néglige pas pour cela, en bonne mère, le soin des pauvres, et n'omet point de pourvoir à leurs nécessités, parce que, les embrassant dans son sein maternel et sachant qu'ils représentent Jésus-Christ lui-même, qui considère comme fait à lui-même le bien fait au plus petit des pauvres, elle les a en grand honneur ; elles les assiste de tout son pouvoir, elle a soin de faire élever partout des maisons et des hospices où ils sont recueillis, nourris et soignés, et elle les prend sous sa tutelle. De plus, elle fait un strict devoir aux riches de donner leur superflu aux pauvres, et elle les effraye par la pensée du divin jugement, qui les condamnera aux supplices éternels s'ils ne subviennent aux nécessités des indigents. Enfin, elle relève et console l'esprit des pauvres, soit en leur proposant l'exemple de Jésus-Christ, qui étant riche a voulu se faire pauvre pour nous, soit en leur rappelant les paroles par lesquelles il a déclaré bienheureux les pauvres, et leur a fait espérer les récompenses de l'éternel félicité. Qui ne voit que c'est là le meilleur moyen d'arranger l'antique conflit soulevé

entre les pauvres et les riches ? Car, ainsi que le démontre l'évidence même des choses et des faits, si ce moyen est rejeté ou méconçu, il arrive nécessairement, ou que la plus grande partie du genre humain est réduite à la vile condition d'esclave, comme on l'a vu longtemps chez les nations païennes, ou que la société humaine est agitée de troubles continuels et dévorée par les rapines et les brigandages, ainsi que nous avons eu la douleur de le constater dans ces derniers temps encore.

Puisqu'il en est ainsi, Vénérables Frères, Nous, à qui incombe le gouvernement de toute l'Eglise, de même qu'au commencement de notre Pontificat, Nous avons déjà montré aux peuples et aux princes ballottés par une dure tempête, le port de salut ; ainsi, en ce moment de suprême péril, Nous élevons de nouveau avec émotion notre voix apostolique pour les prier, au nom de leur propre intérêt et du salut des Etats, et les conjurer de prendre pour maîtresse l'Eglise qui a eu une si grande part à la prospérité publique des nations, et de reconnaître que les rapports du gouvernement et de la religion sont si connexes que tout ce qu'on enlève à celle-ci diminue d'autant la soumission des sujets et la majesté du pouvoir. Et lorsqu'ils auront reconnu que l'Eglise de Jésus-Christ, possède pour détourner le fléau du socialisme une vertu qui ne se trouve ni dans les lois humaines, ni dans les répressions des magistrats, ni dans les armes des soldats, qu'ils rétablissent enfin cette Eglise dans la condition et la liberté qu'il lui faut pour exercer, dans l'avantage de toute la société, sa très salutaire influence.

Pour vous, Vénérables Frères, qui connaissez l'origine et la nature des maux accumulés sur le monde, appliquez-vous de toute l'ardeur et de toute la force de votre esprit à faire pénétrer et à inculquer profondément dans toutes les âmes la doctrine catholique. Faites en sorte que dès leurs plus tendres années, tous s'accoutument à avoir pour Dieu un amour de fils et à vénérer son nom, à se montrer déferents pour la majesté des princes et des lois, à s'abstenir de toutes convoitises, et à garder fidèlement l'ordre que Dieu a établi soit dans la société civile, soit dans la société domestique. Il faut encore que vous ayez soin que les enfants de l'Eglise catholique ne s'enrôlent point dans la secte exécrationnelle et ne la servent en aucune manière, mais au contraire qu'ils montrent, par leurs belles actions et leur manière honnête de se comporter en toutes choses, combien stable et heureuse serait la société humaine, si tous ses membres se distinguaient par la régularité de leur conduite et par leurs vertus.

Enfin, comme les sectateurs du socialisme se recrutent surtout parmi les hommes qui exercent les diverses industries ou

qui louent leur travail et qui, impatients de leur condition ouvrière, sont plus facilement entraînés par l'appât des richesses et la promesse des biens, il nous paraît opportun d'encourager les sociétés d'ouvriers et d'artisans qui, instituées sous le patronage de la religion, savent rendre tous leurs membres contents de leur sort et résignés au travail et les portent à mener une vie paisible et tranquille.

Qu'il favorise nos entreprises et les vôtres, Vénérables Frères, Celui à qui Nous sommes obligés de rapporter le principe et le succès de tout bien. D'ailleurs, Nous puisons un motif d'espérer un prompt secours dans ces jours mêmes où l'on célèbre l'anniversaire de la naissance du Seigneur, car ce salut nouveau, que le Christ naissant apportait au monde déjà vieux et presque dissous par l'extrémité de ses maux, Il ordonne que nous l'espérons nous aussi ; cette paix qu'Il annonçait alors aux hommes par le ministère des anges, Il a promis qu'Il nous la donnerait, à nous aussi, Car la main de Dieu n'a point été raccourcie pour qu'Il ne puisse nous sauver, et son oreille n'a pas été fermée pour qu'Il ne puisse entendre.

En ces jours donc de très-heureux auspices, Nous prions ardemment le Dispensateur de tous biens, vous souhaitant à vous, Vénérables Frères, et aux fidèles de vos églises, toute joie et toute prospérité, afin que de nouveau *apparaissent au regard des hommes la bonté et l'humanité de Dieu Notre Sauveur* qui, après nous avoir arrachés de la puissance d'un ennemi cruel, nous a élevés à la très noble dignité d'enfants de Dieu. Et afin que nos vœux soient plus promptement et pleinement remplis, joignez-vous à Nous, Vénérables Frères, pour adresser à Dieu de ferventes prières ; invoquez aussi le patronage de la bienheureuse Vierge Marie, immaculée dès son origine, de Joseph son époux, et des saints apôtres Pierre et Paul, aux suffrages desquels Nous avons la plus grande confiance.

Cependant, et comme gage des faveurs célestes, Nous vous donnons dans le Seigneur, et du profond de notre cœur, la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tous les peuples fidèles.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 28 décembre 1878, la première année de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Pensées.

L'expérience est comme le médecin, elle n'arrive jamais qu'après la maladie.

Il n'est pas d'abaissement auquel ne se soumette l'ambitieux qui veut s'élever.

Littérature.

L'Enfant Maudit

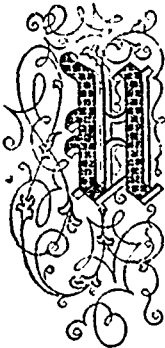
PAR

RAOUL DE NAVERY.

IV

Le précepteur.

(Suite.)



N grand mouvement régnait dans la ferme; on attendait ce jour-là le précepteur de Julien.

L'enfant se réjouissait à la pensée d'apprendre davantage; Herbert avec la confiance de la jeunesse se disait qu'il se ferait un ami de cet homme dont l'âge approchait du sien,

et qui allait prendre sa place au foyer de famille.

Depuis la matinée qui avait en partie décidé de l'avenir d'Herbert, Lazarine s'était montrée froide et hautaine à l'égard de Suzanne. Deux fois elle revint de ses visites à Griffard plus préoccupée et plus sombre.

Le fermier des Ajoncs et le propriétaire de Vauvert s'étaient serré la main avec une franchise de sentiment équivalant à une promesse. Il ne leur restait plus qu'à discuter les conditions du contrat de mariage, et sans nul doute le service qu'Herbert venait de rendre au père de Suzanne contribuerait à lui faire écouter plutôt les inspirations de la reconnaissance que les conseils de l'intérêt.

Ambroise se sentait heureux; seule Lazarine ne parvenait pas, en dépit de sa ruse, à masquer son beau visage de bienveillance et de contentement.

Vers quatre heures une voiture apparut au milieu d'un tourbillon de poussière, car Lazarine avait envoyé

chercher M. Charles Brandy à la gare de Rennes.

Le valet qui conduisait venait de montrer au futur précepteur de Julien le pavillon blanc à demi caché sous les grands arbres, quand une immense clameur se fit entendre, des hommes armés de fourches débouchèrent d'un sentier, et crièrent d'une voix affolée :

— L'avez-vous vu ?

— Vu quoi ? demanda le valet,

— Le loup enragé ?

— Non, répondit le domestique ; mais êtes-vous sûrs ?

— Deux personnes ont été mordues déjà, et crient de douleur chez le charbon qui les brûle au fer rouge... La damnée bête a pris par le bois...

Allez-vous faire une battue ? demanda Charles Brandy.

— Il est trop tard aujourd'hui, répondirent les hommes ; il nous faut d'abord prévenir la gendarmerie, et nous procurer des armes, mais demain, oui demain sans faute...

— J'en serai, répondit le valet.

— Le rendez-vous sera au grand Calvaire.

— Eh bien ! fit le précepteur, vous m'y trouverez également.

— Et M. Herbert, notre jeune maître, ne manquera certes pas de prendre son fusil pour faire avec nous le coup de feu.

— Qu'est-ce que M. Herbert ? demanda Charles Brandy. J'arrive dans une famille où je ne connais personne, et je serais bien aise à l'avance de connaître le personnel de la ferme...

— Alors, monsieur, vous avez de la chance de vous adresser à moi, car sans me vanter, je connais la maison... Une bonne maison, faut l'avouer... Je l'habite depuis trente ans, c'est vous dire que j'ai vu naître M. Herbert et mourir sa mère, la belle Madelonne... La fermière que vous allez voir est la seconde femme d'Ambroise Gerbier. Je n'ai rien à dire contre elle, sinon qu'elle dépense vite l'argent, et que ses paroles sont parfois affilées comme une langue de vipère... Lazarine se montre généreuse et nous fait de nombreux cadeaux, d'abord pour nous prouver qu'elle est riche, ensuite pour essayer de nous détacher du souvenir de l'autre... mais c'est inutile, voyez-vous... Où il s'est attaché, le cœur reste, et les anciens de la ferme ne pourront jamais oublier Madelonne. C'est surtout à

cause d'elle que nous chérissons M. Herbert... Vous les verrez et vous l'aimez tout de suite ; il est la franchise, l'honneur même. On pourrait lui reprocher d'être un peu triste et de chercher la solitude, mais voyez-vous, ça se comprend d'ailleurs, sa mère est morte, et sa marâtre gaspille son propre bien... Les Ajoncs sont à Herbert, et tout le monde le sait dans le pays... Comment s'arrangeront les affaires ? Les notaires échangeront du papier timbré pour cela... On dit que le jeune maître doit épouser Suzanne Langlois, une jolie et brave fille qui aime le bon Dieu en chrétienne et les pauvres en sœur de charité... Depuis que le vent souffle au mariage, Lazarine est plus revêche que de coutume...

—Et mon futur élève, vous n'en dites rien, Guillaume ?

—Un joli enfant, blond, studieux, qui a le cœur d'Ambroise et la beauté de Lazarine. Il aimait tendrement. Herbert, autrefois, mais on dirait qu'une mauvaise influence l'en détache. Vous accomplirez une œuvre méritoire, monsieur, en inspirant à cet enfant la justice dont Lazarine fait mépris. Quant à Ambroise, son humeur s'assombrit, et sa femme seule en est cause... Elle aurait voulu, à force de tracasseries, monter la tête d'Herbert et le pousser à quitter la maison paternelle, mais Herbert tient au pays où il est né, où sa mère est morte. Je plains son père, il aime Julien, et rien ne vous sera plus facile que de vous attacher à celui qui pourrait à toute heure nous demander notre vie.

—Merci, Guillaume, merci, dit Charles Brandy, me voici rassuré sur plusieurs points. D'abord le fermier est honnête ; mon élève est naturellement bon, et Herbert pourra devenir mon ami, c'est plus que je n'espérais... Quant à la fermière...

—Méfiez-vous, c'est une enjôleuse, un homme averti en vaut deux.

—Soyez tranquille.

—Tenez, voyez-vous ce garçon blond et alerte qui court à travers les friches ? c'est Julien. Il tient à vous voir le premier.

En effet l'enfant, sans écouter les ordres de Lazarine, avait quitté le pavillon pour venir au devant de son précepteur,

D'un bond il sauta dans la voiture.

—Tenez, dit-il à Charles Brandy,

vous me plaisez beaucoup. On vous dit très-savant, et vous me paraissez bon. Je voudrais apprendre vite, très-vite et bien... On est heureux quand on sait beaucoup de choses, n'est-ce pas ?

—Cela dépend, répliqua Charles Brandy d'une voix qui n'était pas sans amertume.

La voiture tourna dans la cour, les chevaux s'arrêtèrent, et Lazarine apparut sur le perron.

Elle était vêtue avec recherche, et sa pâleur ajoutait à sa beauté.

Elle fit au précepteur un salut cérémonieux, et Herbert descendant les marches serra la main au jeune homme.

—Venez, lui dit-il, je tiens à veiller à votre installation.

—Je ne suis pas exigeant, répondit Charles, et pourvu que j'aie de la place pour mes livres...

Le précepteur se montra ravi de l'arrangement de sa chambre, il enleva la poussière couvrant ses habits, et redescendit avec Herbert dans le jardin.

—Vous habitez un paradis terrestre ! dit-il d'une voix sonore et respirant la franchise.

—C'est vrai, cette propriété est charmante.

—Et rien n'y manque, reprit Charles en voyant s'avancer Suzanne ; pas même une jeune Eve.

Puis remarquant Lazarine, il ajouta plus bas :

—Pas même le serpent.

Le dîner fut recherché ; Lazarine tenait à étaler devant le précepteur de Julien les richesses de la ferme. Elle s'était faite luxueusement élégante, tandis que Suzanne portait une simple robe de toile rose.

Pendant Suzanne était bien jolie.

Pendant le repas Charles Brandy parla de la rencontre qu'il avait faite d'une bande de paysans lancée à la poursuite d'un loup enragé.

—Je me suis engagé, non pas seulement en mon nom, mais au vôtre, dit-il à Herbert, et nous rejoindrons les traqueurs de loups au grand Calvaire.

—J'irai aussi ! s'écria Julien, dont les yeux brillèrent.

—Toi ! s'écria Lazarine, toi ! t'exposer à un danger pareil ! Je ne le veux pas, entends-tu. Il faut laisser ces ex-

conditions aux hommes; Herbert est courageux et robuste, mais toi, un enfant!

—Les enfants doivent apprendre à devenir des hommes, ma mère!

—Le plus tard possible! répliqua Lazarine en frissonnant.

—Quant à moi, fit Ambroise, j'ai été soldat.... Vive Dieu! il y a longtemps que je n'ai fait une vraie chasse, et l'idée seule de cette battue me fait bondir le cœur. Nous ferons tous partie de la chasse. Tes armes sont-elles en bon état, Herbert?

—Oui, toutes, mon père, soyez tranquille, j'y veillerai.... Elles ne sont pas chargées, je les nettoierai soigneusement demain.

—Je t'aiderai, frère? demanda Julien.

—Toi! dit Lazarine en devenant pâle, je te défends de monter dans la chambre d'Herbert. je te le défends, entends-tu? et je charge M. Brandy de veiller à l'exécution de cet ordre.

La voix de Lazarine était telle en imposant cette défense que Charles Brandy se souvint des mots du valet de ferme.

Après le repas le fermier voulu faire au nouveau précepteur les honneurs des Ajoncs; il le conduisit dans les bâtiments dont l'ordonnance séduisit le jeune homme, dans les champs dont il admira la fertilité. La causerie des deux jeunes gens ne tarda pas à prendre un caractère amical, et tandis que l'on revenait au pavillon, Ambroise ayant pris Julien à part pour lui recommander à l'égard de Charles Brandy l'obéissance et le respect, le précepteur et Herbert revinrent en se tenant le bras.

—Ne vous blessez point d'une question que je vais vous adresser, monsieur, dit Herbert à Charles Brandy, mais je ne puis m'expliquer que, savant comme vous l'êtes, vous consentiez à vous enfermer dans une campagne, afin d'y donner des leçons à un enfant comme Julien.

—Vous allez me comprendre d'un seul mot, Herbert, je suis pauvre. Au moment où votre père m'a proposé de venir ici, je puis dire qu'il m'a rendu un service imminent et inespéré. Ma mère, restée veuve de très-bonne heure, dépensa jusqu'à son dernier sou afin de me donner cette instruction dont vous parlez. Après avoir vécu dans

l'aisance grâce à l'emploi de mon père, elle connut le travail et la pauvreté! Tandis que ses bijoux passaient de son coffret de mariage dans la boutique d'un juif, elle employait ses jours, et plus tard ses nuits à des travaux d'aiguille. Ah! tenez, mon cœur saigne et mes yeux se mouillent quand je songe à nos longues soirées d'hiver. Nous étions, elle et moi, dans une chambre glaciale, elle brodait et j'écrivais à la clarté d'une faible lampe. Parfois son ouvrage glissait sur ses genoux, elle fermait un instant ses yeux, quand elle rouvrait une bénédiction tombait de son regard. Je comprenais ses sacrifices et sa souffrance. Vingt fois je lui offris d'abandonner mes études, de chercher un labeur manuel, de devenir ouvrier, manœuvre, pour lui gagner du pain. Elle refusa ce que ma tendresse pour elle m'eût empêché de regarder comme un sacrifice. Elle me voulait savant, elle voulait me voir dans cette situation, conforme à mes goûts, à ma naissance, à ma première éducation. Ses ressources s'épuisaient; nous en venions à n'avoir plus d'autres meubles que nos lits, une table et quelques chaises. Heureusement, j'achevais mes études d'une façon brillante. Je trouvais parfois à faire des copies et des expéditions; peut-être nous fussions-nous tirés de peine, mais elle tomba malade. Il fallut, croyez-moi, la force même de ma tendresse pour me soutenir. Le désespoir venait, je le sentais. L'argent manquait pour les remèdes, il allait manquer pour le pain.... Elle mourut, la chère sainte, en me remerciant pour le peu qu'il m'avait été possible de faire pour elle, afin de lui témoigner reconnaissance et mon respect. mais en me suppliant aussi de ne pas laisser ses sacrifices inutiles.— "Charles, me répétait-elle, le vœu de ton père était de te voir magistrat. Je ne connais rien de plus noble, de plus grand que la justice quand elle est rendue avec intégrité. Suis une volonté sacrée qui doit placer sur ta vie. Tu as le cœur assez noble pour supporter les privations et pour suivre un but en dépit des obstacles. Je te laisse indigent, ce qui est un malheur; fier, ce qui te nuira dans plus d'une circonstance quand il s'agira de demander une faveur ou simplement de réclamer un droit. Rappelle-toi, dans les moments

difficiles, que notre bénédiction restera sur toi. Prie pour alléger les souffrances de l'âme que Dieu seul guérit ; travaille, travaille toujours. Oublie que tu as vingt ans, impose silence à ton imagination ; tu ne peux prendre une heure de repos avant d'avoir réalisé ce que nous t'ordonnons de faire. Quand la tâche te semblera rude prononce nos noms : cache-toi dans l'ombre d'une église, et pleure si ton cœur déborde : Dieu permet les larmes à ses enfants..."—Je promis tout ce que voulut ma mère ; elle mourut rassurée et dans un sentiment de paix que la vue du ciel peut seule donner. Je restais seul, tout seul... Ma mère l'avait dit, j'étais fier. Je pus, en consacrant une partie de mes nuits à des travaux mal rétribués, en donnant des leçons peu lucratives, parvenir à réaliser une partie du vœu maternel ; mais je perdis mes élèves, l'excès du travail m'interdit les veilles, et je me demandais avec angoisse ce que j'allais devenir, quand la Providence, cette providence, tant de fois implorée, vint à mon aide. Un de mes professeurs me demanda si j'accepterais de faire une éducation. Les conditions offertes dépassaient celles que d'ordinaire attendent les précepteurs ; je remerciai, plein de joie, et je signai un engagement de quatre ans avec votre père, au prix de quatre mille francs par an. Mon devoir rempli, je terminerai mon droit, et je pourrai attendre, car j'ai mon ambition aussi, moi. Seize mille francs sont une fortune pour un travailleur comme je suis. Tout en m'occupant de votre frère je garderai, durant les soirs, et s'il le faut pendant les nuits, assez de temps pour continuer mes études de légiste. Je remporterai le prix de droit au concours, parce qu'il le faut, et parce que je le veux, je serai tout de suite nommé substitut. Dès ce moment, ma carrière sera faite. Vous voyez bien que votre père me sauve en me prenant chez lui.

—Je tâcherai, ajouta Herbert, que mon affection vous fasse la vie douce sous ce toit.

Tandis qu'Ambroise, ses fils et Charles Brandy s'attardaient dans la campagne, Lazarine était demeurée seule dans la grande salle de la ferme. Elle donna aux servantes divers ordres qui les devaient éloigner, puis ouvrant son secrétaire elle en tira un petit paquet

qu'elle mit dans sa poche, et une clef qu'elle garda à la main.

Lazarine était une femme résolue, et cependant au moment de quitter la salle la pâleur de son visage était livide.

Elle fit un effort et gravit l'escalier, puis elle s'arrêta au premier étage en face de la porte d'Herbert.

Tandis que celui-ci croyait en sûreté les secrets de sa vie, la femme de son père les violait impunément.

Lazarine introduisit la clef dans la serrure, se glissa dans la chambre dont elle ferma la porte avec soin, poussa le verrou et s'approche de la table sur laquelle s'entassaient les papiers du jeune homme.

Elle prit un cahier servant de journal à Herbert, puis s'asseyant dans un fauteuil elle le parcourut du regard :

—C'est cela, dit-elle les dents serrées, le regard irrité, c'est bien cela, toujours le nom de cette Suzanne Langlois.... Il prie sa mère de bénir la tendresse qu'il ressent pour cette jeune fille.... Il croit qu'en lui permettant de sauver la vie de Suzanne, Dieu lui-même a voulu approuver son choix.... Il y en a dix pages comme cela.... Mon nom.... Il doute que ce mariage me rejouisse, et il se demande comment il m'amènera à chérir sa fiancée.... Je n'ai de cœur que pour Julien, il le sait, il le dit lui-même.... Pour Julien, je suis capable de tout, oui de tout... ah ! des chiffres ! Enfin, il fallait bien y venir à cette question d'argent qui est entre nous une question de vie ou de mort.... Voyons comment ce fils respectueux traite son père, comment ce frère aîné traite l'enfant de la marâtre.... Son père garderait le pavillon qu'il fit bâtir, et Herbert s'installerait dans la ferme que l'on exhausserait d'un étage.... Ainsi Suzanne, cette jolie Suzanne serait là, tout près, et toujours.... cela ne se peut pas, cela ne saurait me convenir.... Et ensuite ? ah ! ensuite Herbert se contenterait d'une rente de six mille francs.... Ainsi Ambroise devrait prendre la moitié de son revenu pour le donner à cette Suzanne.... Et c'est l'avis du notaire qu'Herbert a consulté .. L'avis du notaire.... Eh ! bien ! moi aussi, j'ai consulté mais le conseil de maître Griffart est tout autre, et c'est celui-là que je suivrai. Puis au bas des protestations de tendresse pour son père, pour Ju-

lien... Mais quoi ! Ambroise sait cela ? Ambroise consent.... Ambroise me ruine avec mon fils.... J'avais encore une espérance, la dernière, celle que Gerbier s'opposerait aux arrangements d'affaires, mais cette chance m'échappe, et voilà bien, là, écrit sur ce cahier : " Mon père consent à tout avec joie, et et il m'a remercié avec une émotion touchante de demander une part si mince d'une fortune qui m'appartient tout entière...."

Lazarine se leva droite, ses doigts effleuraient les pages d'Herbert, et ses yeux se tournaient sans le voir du côté de la campagne.

— Il l'aura voulu, fit-elle, ils l'auront voulu tous deux ! On se défend comme on peut ! J'ai été trompée, en somme. Je croyais Ambroise riche, et je l'épousai pour cela. La ferme, les terres appartiennent à son fils : cela ne me regarde pas, Julien héritera d'Ambroise, Julien sera riche. Lazarine repoussa les feuillets du journal d'Herbert, puis elle marcha rapidement dans la chambre.

Tout à coup elle s'arrêta. Il lui sembla que les yeux de Madelonne, ces grands yeux bleus d'une douceur infinie la suivaient avec persistance. On eut dit que le regard de la morte s'animait d'une seconde vie. Un instant il lui sembla que ce regard s'oppressait comme une menace, elle détourna la tête et continua d'avancer vers un des angles de la pièce. En ce moment l'horloge sonna huit heures.

Elle tressaillit.

— Ils vont venir ! fit-elle, ils vont venir.

Encore une fois, cependant, elle parut hésiter. Elle faisait face alors à une panoplie d'armes au milieu de laquelle se trouvait un fusil dont jadis Madelonne avait fait don à son fils. C'était une arme de prix, une belle et bonne arme dont Herbert se servait chaque année pendant la saison de la chasse.

— Julien ! dit-elle, Julien ! c'est pour toi, pour toi ! Elle tendit les bras et décrocha le fusil.

Sa main tremblait un peu quand tirant de sa poche le petit paquet qu'elle avait pris dans son armoire, elle chargea le fusil d'Herbert de deux balles et d'une quantité de poudre telle qu'il fallait une inexpérience complète ou une machination infernale pour prépa-

rer de la sorte l'arme à l'aide de laquelle le fils de Medelonne comptait le lendemain tuer le loup enragé dont la présence venait d'être signalée dans le pays.

Lazarine remit le fusil à sa place, et après avoir fixé sur le portrait de la première femme d'Ambroise un regard de défi, la marâtre quitta la chambre.

— Griffart l'a dit, murmura Lazarine, les pères héritent de leurs enfants.

Un instant après elle se trouvait dans la grande salle, comptant les écheveaux de lin des fileuses.

Quand Ambroise son fils, Julien et Charles Brandy rentrèrent, la fermière dit gaiement à celui-ci :

— Eh bien ! monsieur, croyez-vous que vous vous accoutumerez aux Ajones ? Il ne tiendra pas à nous que vous n'y restiez longtemps. Et, si je ne me trompe, Julien est déjà fort accoutumé à son maître.

— Tant mieux, madame, dans tous les cas, j'ai fait d'Herbert mon ami.

— Vous avez sans doute besoin de repos, monsieur, votre chambre est prête, nous vous disons à demain.

— Père, demanda Julien, me permets-tu de ne pas commencer dès demain à travailler ?

— Pourquoi ?

— Je veux suivre la chasse.

— Encore ! s'écria Lazarine. Encore cette folle insistance !

— Ne t'inquiète donc pas, mère ! je sais manier un fusil, j'ai l'œil juste : Herbert le sait, j'abats très-bien un moineau au vol, il est plus facile de tuer un loup qu'un moineau. n'est-il pas vrai ? Herbert possède deux fusils, il m'en prêterait un.

— Non ! s'écria Lazarine, je ne le veux pas, je te le défends, entends-tu, Julien ? il faut me promettre tout de suite de renoncer à cette idée, la peur du danger que tu courrais me ferait mourir.

— Eh bien ! ne te tourmente pas, je n'y songe plus, c'est dit.

L'enfant se jeta dans les bras de son père, embrassa Lazarine, et quitta la salle en même temps qu'Herbert et le professeur.

Lazarine et son mari restèrent seuls.

— Cet enfant est l'imprudence même ! reprit Lazarine, vouloir prendre part à cette chasse terrible ! cette seule pensée a fait arrêter les battements de

mon cœur... que d'accidents surviennent durant ces chasses dangereuses, et combien de crimes s'y masquent sous le nom d'accidents.... Heureusement son professeur veillera sur lui.

—Mais il me semble, dit Ambroise que moi et son frère nous suffisons jusqu'ici sinon pour l'instruire, du moins pour le protéger.

—Vous ne m'entendez pas, et vous refusez de me comprendre, répondit Lazarine, vous attribuez à une jalousie de marâtre, ce qui n'est que le cri d'alarme d'un cœur effrayé.... vous fermez les yeux à l'évidence. Herbert hait son frère, ce frère qui lui a pris la moitié de votre tendresse....

—Vous m'avez déjà dit ces paroles, Lazarine, elles m'ont peiné sans me convaincre. Et cependant, je l'avoue à ma honte, troublé par vos accusations j'ai davantage étudié mon fils. Je l'ai suivi, épié, même. J'ai entendu ses conversations avec Julien, et les ayant accompagnés sans qu'ils s'en doutent, et j'ai été témoin de scènes touchantes qui non-seulement vous auraient prouvé que vous êtes dans l'erreur, mais encore qui eussent suffi pour vous démontrer qu'Herbert chérit tendrement notre fils.

—Vous avez le droit de défendre l'enfant de Madelonne, mon devoir est de protéger le mien, et je n'y faillirai pas.... Ce sujet de conversation vous déplaît, abordons-en un autre. Quand Herbert épouse-t-il Suzanne Langlois ?

—Dans trois mois ; j'ai réglé avec le père les conditions d'intérêt, et si je ne craignais de vous contrarier en vous parlant encore d'Herbert, je vous dirais que mon fils a mérité dans cette occasion la meilleure de mes bénédictions.... Les femmes s'occupent peu d'affaires, Lazarine, vous vivez aux Ajoncs dans l'abondance, sans vous inquiéter qui vous le donne ; vous pensez ne la devoir qu'à votre mari, et vous vous trompez.... Les Ajoncs formaient la dot de Madelonne.... Herbert a hérité légalement cette terre et cette maison.... Eh bien ! savez-vous de quoi il se contente ? Il gardera sur les revenus cinq cents francs par mois, et cette somme qui peut vous paraître énorme n'enlèvera rien à votre aisance.... J'ai vu jadis Madelonne l'économiser dans l'espace d'une année. Suzanne vivra près de nous, sans nous gêner pourtant ; vous l'aimerez, elle

est douce et charmante, et ce que n'ont pu faire le respect et la déférence de son fils se réalisera à mesure que s'accroîtra la famille. Voyons, Lazarine, êtes-vous contente ?

—Il faudrait être bien exigeante pour souhaiter mieux. Comment donc ! Herbert avait le droit de vous chasser ainsi que moi et mon fils, et il nous laisse un toit avec le revenu de quelques champs.... c'est plus que généreux... Je me demande seulement comment avec les six mille francs qui vous resteront à peu près, vous parviendrez à payer M. Brandy ?

—Songeons d'abord à Julien, nous nous contenterons de peu pour nous-mêmes ; au besoin il me serait facile de trouver des fonds. Me promettez-vous d'être bonne pour Suzanne ?

—Oui, mon ami. De plus, j'essaierai, oui j'essaierai par amour pour vous de combattre mes préventions contre Herbert... Certes ce que vous me dites, tout ce que vous m'apprenez devrait me donner confiance, et pourtant mes angoisses persistent... les vertus apparentes d'Herbert me mettent en défiance, elles sont d'un être trop parfait pour que...

—Et bien ?

—Pour que cet être ne soit pas un hypocrite.

—Ah ! Lazarine ! on dirait que vous avez résolu d'empoisonner mon bonheur.

La fermière tenta de calmer Ambroise ; elle craignait d'avoir dépassé le but. Gerbier l'aimait assez pour se laisser convaincre, et quand il regagna sa chambre le calme était rentré dans son âme.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

Pensées.

Faire à la hâte une affaire importante, c'est courir la poste sur un âne.

Le pauvre qui demande l'aumône à un riche avare s'adresse à un plus pauvre que lui-même.

L'œil du maître engraisse le cheval.

LE LOUP - BLANC

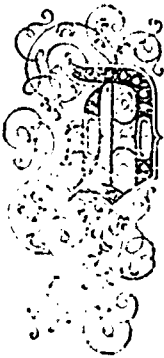
PAR

PAUL FEVAL.

(Suite.)

XV.

Portraits.



IDIÉ s'inclina profondément devant les dames, salua un peu moins bas Hervé de Vaunoy, et presque point M. l'intendant royal.

Vaunoy renforça aussitôt son benin sourire, et fit trois pas au-devant du capitaine.

—Saint-Dieu ! mon jeune ami, s'écria-t-il du ton le plus cordial, soyez trois fois le bienvenu ! Quelque chose me disait que je vous reverrais bientôt officier du roi. Touchez-là, mon capitaine ! Saint-Dieu touchez-là !

Didier se prêta de fort bonne grâce à cet affectueux accueil. Quand il eut baisé la main des deux dames, savoir : celle d'Alix en silence, et celle de mademoiselle Olive de Vaunoy en lui faisant quelque compliment banal, il prit place auprès du maître de la Tremlays.

—L'ordre de Sa Majesté, dit-il, me donnait à choisir entre l'hospitalité de M. le marquis de Nointel et la vôtre. J'ai pensé qu'il ne vous déplairait point de me recevoir pendant quelques jours.

—Saint-Dieu ! s'écria Vaunoy, mon jeune compagnon, ce qui m'eût déplu, c'eût été le contraire.

—Je vous rends grâce, et pour mettre à profit votre bonne volonté je vous demande la permission de faire conduire sur-le-champ mon valet à la chambre qu'on me destine.

Mlle Olive agita une sonnette d'argent placée près d'elle sur la cheminée.

—Auparavant, votre valet boira bien le coup du soir avec Alain, mon maître d'hôtel, dit Hervé de Vaunoy.

A ce nom d'Alain, Jude devint

blême derrière le collet de son manteau.

—Mon valet est malade, répondit le capitaine ; ce qu'il lui faut, c'est un bon lit et le repos.

—A votre volonté, mon jeune ami.

Un domestique entra, appelé par le coup de sonnette de Mlle Olive.

—Préparez un lit à ce bon garçon, dit M. de Vaunoy, et traitez-le en tout comme le serviteur d'un homme que j'honore et que j'aime.

Didier s'inclina ; Jude, toujours enveloppé dans son manteau, sortit sur les pas du domestique qui, malgré sa bonne envie, ne put apercevoir ses traits.

Nous connaissons de longue date M. Hervé de Vaunoy, maître actuel de la Tremlays et de Bouëxis-en-Forêt. Ces vingt années n'avaient point assez changé son visage dodu, rouge et souriant pour qu'il soit besoin de parfaire une nouvelle description de sa personne.

Mlle Olive de Vaunoy, sa sœur, était une longue et sèche fille, qui avait été fort laide au temps de sa jeunesse. L'âge, incapable d'embellir, efface du moins les différences excessives qui séparent la beauté de la laideur. A cinquante ans, ce qui reste d'une femme laide est bien près de ressembler à ce qui reste d'une jolie femme.

L'expression du visage peut seule rétablir des catégories.

Celui de Mlle Olive n'exprimait rien, si ce n'est une préciosité majuscule, d'obstinées prétentions à la gentillesse, et une incomparable pruderie.

Elle était vêtue d'ailleurs à la dernière mode, portant corsage long, en cœur, avec des hanches immodérément rembourrées, cheveux crépés à outrance et poudrés, éventail que nous nommerions aujourd'hui rococo, et mules de cuir mordoré à talons évidés comme l'âme d'une poule.

La mode n'invente jamais rien. Après cent cinquante ans, ces précieux talons nous sont revenus, plus élevés, plus évidés et non moins ridicules.

La joue de Mlle Olive était tigrée de mouches de formes très variées, et un trait de vernis noir lui faisait des sourcils admirablement arqués.

Nous passons sous silence le carmin étendu en couche épaisse sur ses lèvres, le vermillon délicatement passé sur ses pommettes et l'enfantin sourire

qui ajoutait, à tant de séductions diverses, un charme précisément extraordinaire.

Alix ne ressemblait point à son père, et encore moins à sa tante. Elle était grande, et néanmoins sa taille, exquise dans ses proportions, gardait une grâce pleine de noblesse. Son front large avait, sous les noirs bandeaux de ses cheveux sans poudre, une expression de fière pudeur qu'adouçissait le rayon de son grand œil bleu. Son regard était sérieux et non point triste, de même que les pures lignes de sa bouche annonçaient une nature pensive plutôt que mélancolique.

C'était le type parfait de la femme, vigoureuse dans sa grâce, alliant la sensibilité vraie à la fermeté digne et haute, sachant souffrir, capable de dévouement jusqu'à l'héroïsme.

Hervé de Vaunoy s'était marié un an après le départ de Nicolas Trembl. Sa femme était morte au bout de l'autre année. Alix était le seul fruit de cette union. Elle avait dix-huit ans.

Il nous reste à parler de M. l'intendant royal de l'impôt.

Antinoïs Béchameil, marquis de Nointel, était un fort bel homme de quarante ans et quelque chose de plus. Il avait du ventre, mais pas trop, le teint fleurie et la joue rebondie. Son menton ne dépassait pas trois étages, et chacun s'accordait à trouver son gras de jambe irréprochable.

Au moral, il prenait du tabac d'Espagne dans une boîte d'or si bien émaillée que toutes les marquises y inséraient leurs jolis doigts avec délices. Son habit de cour avait des boutons de diamant dont chacun valait vingt mille livres. Il avait des façons de secouer la dentelle de son jabot et de relever la pointe de sa rapière jusqu'à la hauteur de l'épaule qui n'appartenaient qu'à lui, et sa mémoire suffisamment cultivée lui permettait de placer ça et là des bons mots d'occasion qui n'avaient jamais cours que depuis six semaines.

Il possédait en outre un appétit incomparable, auquel il sacrifiait un estomac à l'épreuve.

En somme, ce n'était pas un personnage beaucoup plus grotesque que la plupart des nobles financiers de son temps. Il admettait Dieu, récemment inventé par le jeune M. de Voltaire, à l'usage des manants, mais n'en voulait point

pour lui-même, pensant que la nature suffit à produire les truffes, le poisson, le gibier et le champagne.

M. le marquis de Nointel avait en Bretagne de nombreuses et importantes occupations. D'abord il courtisait Mlle. Alix de Vaunoy, dont il voulait faire sa femme à tout prix. M. de Vaunoy ne demandait pas mieux, mais Alix semblait être d'une opinion diamétralement opposée, et c'était pitié de voir M. Béchameil perdre ses galanteries, ses madrigaux improvisés de mémoire, et surtout les merveilles de sa cuisine dont l'excellence est historique, auprès de la fière Bretonne.

Il ne se décourageait pas cependant et redoublait chaque jour ses efforts incessamment inutiles.

M. le marquis de Nointel était, en outre comme nous avons pu dire déjà, intendant royal de l'impôt. Cette charge qu'il ne faudrait en aucune façon comparer à la banque gouvernementale de nos receveurs généraux, nécessitait, en Bretagne surtout, une terrible dépense d'activité. La province en effet, manquait à la fois d'argent et de bonne volonté pour acquitter les lourdes tailles qui pesaient depuis peu sur elle.

En troisième lieu,—et c'était, à coup sûr, l'emploi auquel il tenait le plus,—Béchameil avait la haute main sur toutes preuves nobles dans l'étendue de la province. Ce droit d'investigations était pour ainsi dire inhérent à la charge d'intendant, puisque les gentilshommes n'étaient pas sujets à l'impôt, et qu'ainsi, sous fausse couleur de noblesse, nombre de roturiers auraient pu se soustraire aux tailles.

Mais Béchameil tenait ce droit à titre plus explicite encore. Il avait affirmé en effet, moyennant une somme considérable payée annuellement à la couronne, la vérification des titres, actes et diplômes, et, en vertu de ce contrat, il profitait seul des amendes prononcées sur son instance par le parlement breton contre tout vilain qui prenait état de gentilhomme.

En conséquence, il avait intérêt à trouver des usurpateurs en quantité. Aussi ne se faisait-il point faute de bouleverser les chartriers des familles et se montrait-il si âpre à la curée que les seigneurs ralliés au roi eux-mêmes avaient sa personne en fort mauvaise

odeur. Mais on le craignait plus encore qu'on ne le détestait.

Par le fait, en une province comme la Bretagne, pays de bonne foi et d'usage, où beaucoup de gentilshommes, forts de leur possession d'état immémoriale, n'avaient ni titres ni parchemins, le pouvoir de M. Béchameil avait une portée terrible. Pauvre d'esprit, avide et étroit de cœur, rompu aux façons mondaines, n'ayant d'autre bienveillance que cette courtoisie tout extérieure qui vaut à ses adeptes le nom sans signification d'excellent homme, l'intendant de l'impôt était juste assez sot pour faire un impitoyable tyran.

Une seule chose pouvait le fléchir : l'argent.

Quiconque lui donnait de la main à la main le montant de l'amende et quelques milliers de livres en sus par forme d'épingles était sûr de n'être point inquiété, quelle que fut d'ailleurs la témérité de ses prétentions : pour dix mille écus, il eût laissé le titre de duc au rejeton d'un laquais.

Mais quand on avait point d'argent, par contre, il fallait, pour sortir de ses griffes, un droit bien irrécusable, et les Mémoires du temps ont relaté plusieurs exemples de gens de qualité réduits par lui à l'état de roture (1)

On doit penser que M. de Vaunoy, lequel n'avait point par devant lui des papiers de famille fort en règle, avait tremblé d'abord devant un pareil homme.

Les méchantes langues prétendaient qu'il avait commencé par financer de bonne grâce, ce qui était toujours un excellent moyen. Mais, dans la position de Vaunoy, cela ne suffisait pas, substitué par une vente aux droits des Tremis dont il portait le nom et dont il avait pris jusqu'aux armes pour en écarteler son douteux écusson, il avait trop à craindre pour ne pas chercher tous les moyens de se concilier son juge.

Un retrait de noblesse lui eût fait perdre à la fois ses titres, auxquels il tenait beaucoup, et ses biens, auxquels il tenait davantage, car c'était son état de gentilhomme et sa parenté qui lui avaient donné qualité pour acheter le domaine de Tremis.

Heureusement pour lui, Béchameil

fit les trois quarts du chemin. Ce gros homme se jeta pour ainsi dire dans ses bras, en ne faisant point mystère du grand désir qu'il avait d'obtenir la main d'Alix.

C'était un coup de fortune, et Vaunoy en sut profiter. Béchameil et lui se lièrent, et, bien que l'intendant royal fût de fait le plus fort, il se laissa vite dominer par l'adresse supérieure de son nouvel ami.

Il va sans dire que Béchameil reçut promesse formelle d'être l'époux d'Alix, ce qui n'empêcha point Vaunoy de favoriser sous main la très-innocente intimité qui s'était établie à Rennes entre la jeune fille et Didier. Vaunoy avait sans doute ses raisons pour cela.

Pendant le séjour de Didier à Rennes, Béchameil n'avait point été sans s'apercevoir des soins que le jeune protégé du comte de Toulouse rendait à Alix. Ceci nous explique la grimace du gros et galant financier à la vue de son jeune rival. Quant à Mlle Olive, si elle avait agité son éventail, c'est qu'il avait coûté cher et qu'elle en voulait montrer les peintures.

Le repas est toujours l'acte le plus important de l'hospitalité bretonne. Au bout de quelques instants, maître Alain, le majordome, décoré de sa chaîne d'argent officielle et les yeux rouges encore de son somme bachique, ouvrit les deux battants de la porte pour annoncer le souper.

— Demain nous parlerons d'affaires, dit gaiement M. de Vaunoy. Maintenant, à table !

— A table ! répéta Béchameil à qui ce mot rendit une partie de sa sérénité.

Alix se leva, et, d'instinct offrit sa main à Didier. Ce fut M. Béchameil qui la prit. Le capitaine, à dessein ou faute de mieux, se saisit des doigts osseux de Mlle Olive.

Nous ne raconterons point le souper, pressés que nous sommes d'arriver à des événements de plus haut intérêt. Nous dirons seulement que M. de Vaunoy, tout en portant à diverses reprises la parole à son jeune ami, le capitaine Didier, échangea plus d'un regard équivoque avec maître Alain, auquel même, vers la fin du repas, il donna un ordre à voix basse.

Maître Alain transmit cet ordre à un valet de mine peu avenante que Vaunoy avait débanché l'année précédente à Mgr. le gouverneur de la province,

(1) Nous citerons seulement un cas de l'illustre et héroïque maison Coëtlogon, qui fut injustement déshonoré sur l'instance de Béchameil.

et qui avait nom Lapierre. Nous avons déjà fait mention de lui.

Pendant cela, Béchameil faisait sa cour accoutumée. Alix ne l'écoutait point et tournait de temps en temps son regard triste et surpris vers le capitaine qui causait fort assidûment avec Mlle Olive. Celle-ci le trouvait fort bien élevé. Elle avait la même opinion de tous ceux qui voulaient bien l'écouter ou faire semblant.

Après le repas, Hervé de Vaunoy y conduisit lui-même le capitaine à la porte de sa chambre à coucher et lui souhaita la bonne nuit. Jude était debout encore. Il arpentait la chambre à pas lents, plongé dans de profondes méditations.

— Eh bien ! lui dit son maître, es-tu content de moi ? T'ai-je épargné les regards indiscrets ?

— Monsieur, je vous remercie, répondit Jude.

— As-tu appris quelque chose ?

— Rien sur l'enfant, et c'est d'un triste augure ! Mais je sais que dame Goton Rehou, qui fut la nourrice du petit monsieur, est maintenant femme de charge au château.

— Elle te donnera des nouvelles.

— Je sais aussi que j'aurai de la peine à me cacher longtemps, car j'ai vu la figure d'un ennemi : Alain, l'ancien maître d'hôtel de Trembl.

— Je t'en offre autant, mon garçon ; j'ai aperçu le visage d'un drôle qui fut le valet de M. de Toulouse, gouverneur de Bretagne, mon noble protecteur, et que je soupçonne fort de n'avoir point été étranger à certaine alerte nocturne qui me valut l'an dernier un coup d'épée. Mais nous débrouillerons tout cela. En attendant, dormons !

— Dormez ! répondit Jude.

Le capitaine se jeta sur son lit, Jude continua de veiller.

XVI

Le conseil privé de M. de Vaunoy.

Tout reposait au château, ou du moins c'était l'heure propice.

Le capitaine Didier dormait, rêvant peut-être de l'humble tille de la forêt qui avait ranimé en lui les souvenirs de l'adolescence, le premier, le plus pur battement de son cœur. Nous ne saurions dire pourtant qu'il eût revu sans émotion aucune cette belle Alix

de Vaunoy qui avait autrefois accepté sa recherche, mais notre Didier était un loyal enfant et il n'avait qu'une foi.

Béchameil dégustait en songe un blanc-manger. Mademoiselle Olive bâtissait un superbe château en Espagne où elle se voyait la dame d'un gentil officier de Sa Majesté le roi Louis XV, à qui la fée protectrice des vieilles demoiselles l'avait unie en légitime mariage.

Parmi ceux qui veillaient, nous citerons Jude d'abord : le bon écuyer arpentait sa chambre et demandait à son honnête cervelle un moyen de retrouver le fils de Trembl.

Alix, de son côté, cherchait en vain le sommeil et combattait la fièvre, car elle avait souffert ce soir. Elle ne voulait point interroger son cœur et son cœur parlait en dépit d'elle : elle se souvenait. Elle avait cru autrefois qu'on la payait de retour. Jusqu'alors elle n'avait vu d'autre obstacle entre elle et le bonheur que son devoir ou la volonté de son père. Maintenant, c'était un abîme qui s'ouvrait devant elle : Didier l'avait oubliée.

Enfin, dans l'appartement privé de M. de Vaunoy, dont la double porte était fermée avec soin, trois hommes étaient réunis et tenaient conseil. C'étaient M. de Vaunoy lui-même, Alain, son maître d'hôtel, et le valet Lapierre.

Alain était maintenant un vieillard. Sa rude physionomie, sur laquelle l'ivresse de chaque jour avait laissé d'ignobles traces, n'avait d'autre expression qu'une dureté stupide et impitoyable.

Lapierre pouvait avoir de quarante-cinq à cinquante ans. Son visage ne portait point le caractère breton. Il était en effet originaire de la partie méridionale de l'Anjou. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il avait exercé ça et là une respectable et triple profession de marchand de vulnéraire, avaleur de sabres et sauteur de corde.

A cette époque, il parvint à entrer comme valet de pied dans la maison de Mgr. de Toulouse, qui n'était point encore gouverneur de Bretagne.

Lapierre avait alors avec lui un jeune enfant qui n'était point son fils et dont ils se servaient pour attirer le public à ses parades. L'enfant était beau ; le comte de Toulouse le prit en

affection et en fit son page ; puis, au bout de quelques années, le mit au nombre des gentilhommes de sa maison.

Lapierre, resté valet, conçut une véritable rancune contre l'enfant autrefois son esclave et maintenant son supérieur. Lors du séjour à Rennes du prince gouverneur de Bretagne, il se présenta chez Vaunoy et lui demanda un entretien particulier. Cette conférence fut longue et Vaunoy changea plus d'une fois de couleur aux paroles de l'ancien saltimbanque.

Lapierre, avant de sortir, reçut une bourse bien garnie, et, peu de jours après, Vaunoy le prit à son service.

À dater de ce moment, le nouveau maître de la Tremlays commença à faire un grand accueil au jeune page Didier, ce qui donna de furieux accès de jalousie à Antinoüs Béchameil, marquis de Nointel.

Ce fut peu de semaines après que Didier fut traîtreusement attaqué de nuit dans les rues de Rennes.

Il était plus de minuit. Hervé de Vaunoy allait et venait avec agitation, tandis que ses deux serviteurs se tenaient commodément assis auprès du foyer. Lapierre se balançait en équilibre sur l'un des pieds de sa chaise, avec une adresse qui se ressentait de son ancien métier ; maître Alain caressait sous sa jaquette le ventre aimé de certaine bouteille de fer-blanc, large, carrée, toujours pleine d'eau-de-vie, à laquelle il guettait l'occasion de dire deux mots, et semblait combattre le sommeil.

—Saint-Dieu ! Saint-Dieu ! Saint-Dieu ! s'écria par trois fois M. de Vaunoy qui frappa violemment du pied et s'arrêta juste en face de ses acolytes.

Maître Alain sauta comme on fait quand on s'éveille en sursaut. Lapierre ne perdit pas l'équilibre.

—Vous étiez trois contre un ! reprit Vaunoy dont la colère allait croissant ; c'était la nuit : trois bonnes rapières, la nuit, contre une épée de bal ! et vous l'avez manqué !

—J'aurais voulu vous y voir ! murmura pesamment Alain : le jeune drôle se débattait comme un diable. Je veux mourir si je ne sentis pas dix fois le vent de son arme sur ma moustache. D'ailleurs c'est une vieille histoire !

—Moi, je sentis son arme de plus près, dit Lapierre qui écarta le col de

sa chemise pour montrer une cicatrice triangulaire ; et Joachim, notre pauvre compagnon, la sentit mieux encore que moi, car il resta sur la place. Je prie Dieu qu'il ait son âme !

—Ainsi soit-il ! grommela maître Alain.

—Je prie le diable qu'il prenne la vôtre ! s'écria Vaunoy. Tu as eu peur, maître Alain, et toi, Lapierre, méchant bateleur, tu t'es enfui avec ton égratignure !

—Il aurait fallu faire comme Joachim, n'est-ce pas ? demanda le maître d'hôtel avec un commencement d'aigreur ; oui, je sais bien que vous nous aimeriez mieux morts que vivants, notre monsieur...

—Tais-toi ! interrompit Hervé qui haussa les épaules.

Alain obéit de mauvaise grâce, et M. de Vaunoy reprit sa promenade enragée, frappant du pied, serrant les poings et murmurant sur tous les tons son juron favori.

Les deux valets échangèrent un regard.

Ça va lui coûter deux louis d'or, dit tout bas Lapierre.

Maître Alain saisit ce moment pour avaler une rasade, en faisant un signe de tête affirmatif, et tous deux se prirent à sourire sournoisement comme des gens sûrs de leur fait.

Au bout de quelques minutes, Vaunoy s'arrêta en effet subitement et mit la main à sa poche.

—Saint-Dieu ! dit-il en reprenant son patelin sourire, je crois que je me suis fâché, mes dignes amis. La colère est un péché ; j'en veux faire pénitence, et voici pour boire à ma santé mes enfants.

—Il tira deux louis de sa bourse. Les deux valets prirent et la paix fut faite.

—Raisonnons maintenant, poursuivit Vaunoy. Comment sortir d'embarras.

—Quand j'étais médecin ambulancier, répondit Lapierre, et qu'une dose de mon élixir ne suffisait pas, j'en donnais une seconde.

—C'est cela ! s'écria le majordome à qui la bouteille carrée donnait de l'éloquence ; il faut doubler la dose : nous étions trois : nous nous mettrons six.

—Et cette fois je réponds de la cure, ajouta l'ex-bateleur.

Vaunoy secoua la tête

—Impossible, dit-il.

—Pourquoi cela ?

—Parce qu'il se méfie. D'ailleurs les temps sont changés. Autrefois, c'était un jeune fou, courant les aventures, et sa mort n'eût point excité de soupçon. Je n'étais pas chargé de la police des rues de Rennes. Maintenant, c'est un officier du roi ; il est mon hôte pour le bien de l'Etat. Son séjour à la Tremlays a quelque chose d'officiel : la sainte hospitalité, mes enfants, défend formellement de tuer un hôte... à moins qu'on ne le puisse faire en toute sécurité.

Alain et Lapierre firent à cette bonne plaisanterie un accueil très-flatteur.

—Il faut trouver autre chose, continua M. de Vaunoy.

Maître Alain se creusa la cervelle ; Lapierre fit semblant de chercher.

—Eh bien ? demanda Hervé au bout de quelques minutes.

—Je ne trouve rien, dit le majordome.

—Rien, répéta Lapierre ; si ce n'est peut-être... mais le poison ne vous sourit pas plus que le poignard, sans doute ?

—Encore moins, mon enfant. Saint-Dieu ! c'est une malheureuse affaire. D'un jour à l'autre, le hasard peut lui révéler ce qu'il ne faut point qu'il sache. Et qui me dit d'ailleurs qu'il ne sait rien ? Quelle chambre lui a-t-on donnée ?

—La chambre de la nourrice, répondit Alain. Vous l'avez conduit jusqu'à la porte.

Vaunoy devint pâle.

—La chambre de la nourrice, répéta-t-il en frémissant ; la chambre où était autrefois le berceau ! et je n'ai pas pris garde !

—Bah ! fit Lapierre, une chambre ressemble à une autre chambre... Après si longtemps !

—C'est évident, appuya le majordome qui dormait aux trois quarts.

Ceci ne parut point rassurer M. de Vaunoy qui reprit avec inquiétude :

—Et ce valet malade ? Il semblait avoir intérêt à se cacher. Quel homme est-ce ?

—Quant à cela, repartit Lapierre, c'est plus que je ne saurais dire. Il tenait son manteau sur ses yeux, et je n'ai pas même pu voir le bout de son nez.

—C'est étrange ! murmura Vaunoy

porté comme toutes les âmes bourrelées à voir l'événement le plus ordinaire sous un menaçant aspect ; je n'aime pas cette affectation de mystère. Je voudrais savoir quel est cet homme ; je voudrais.....

—Demain il fera jour, interrompit philosophiquement l'ancien saltimbanque.

—Cette nuit ! tout de suite ! s'écria Vaunoy d'une voix brève et comme égarée. Quelque chose me dit que la présence de cet homme est un danger ou un malheur ! Suivez-moi !

Lapierre fut tenté de répondre que, selon toute apparence, le capitaine et son valet dormaient tous deux à cette heure avancée de la nuit ; mais Vaunoy avait parlé d'un ton qui n'admettait point de réplique.

Les deux serviteurs se levèrent. Vaunoy ouvrit sans bruit la porte de son appartement, et tous trois s'engagèrent dans le corridor qui régnait d'une aile à l'autre.

Après avoir fait quelques pas, Hervé s'arrêta et pressa fortement le bras de son majordome.

—Ils ne dorment pas ! dit-il à voix basse en montrant un petit point lumineux qui brillait dans l'ombre à l'autre bout du corridor.

C'était, en effet, de la chambre occupée par le capitaine que partait cette lueur.

—Que peuvent-ils faire à cette heure ? reprit Vaunoy ; s'ils s'entre-tiennent nous écouterons. Quelque mot viendra bien éteindre ou légitimer ma frayeur. Et si j'ai raison de craindre, s'il sait tout ou seulement s'il soupçonne, Saint-Dieu ! sa mission ne le sauvera pas !

Ils continuèrent de se glisser le long des murailles. Le majordome, qui s'était complètement éveillé, marchait le premier.

En arrivant auprès de la porte du capitaine, il colla son œil à la serrure.

Jude était agenouillé au chevet de son lit et priait, la tête entre ses deux mains. Maître Alain ne pouvait voir son visage.

Au bout de quelques secondes, le vieil écuyer termina sa prière et se redressa. La lumière tomba d'aplomb sur son visage.

Maître Alain se rejeta violemment en arrière.

—Je connais cet homme, dit-il.

Vaunoy le repoussa et mit à son tour son œil à la serrure ; mais il ne vit plus que la mèche rouge et fumeuse de la résine que Jude avait éteinte avant de se jeter sur son lit.

—Saint-Dieu ! gronda-t-il en se relevant. Te le connais, dis-tu ? qui est-ce ?

Maître Alain se pressait le front, cherchant à rappeler ses souvenirs.

—Je le connais, je l'ai vu, dit-il enfin, mais où ? Je ne sais. Mais quand ? Il doit y avoir bien longtemps.

Vaunoy dévora un blasphème, et le philosophique Lapierre répéta :

—Demain il fera jour !

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

CHAPITRE II.

Histoire du Père Michel.

(Suite.)

§ 12—Ajournement.



L commençait à se faire tard, le vieux conteur paraissait fatigué, je pris donc sur moi de lui dire : —Père Michel, il ne faut pas abuser de votre bonté : ainsi, avec la permission du contremaitre je propose un ajournement à demain soir ; mais à la condition expresse que vous nous donnerez le reste de votre histoire.

—Oui ! oui ! il nous faut le reste de l'histoire du Père Michel, crièrent en chœur tous les gens du chantier. La séance fut levée, sur la promesse du

Père Michel de reprendre le fil de son récit le lendemain.

Chacun prit alors possession de sa couchette, en s'enveloppant de sa couverture. Il me serait bien impossible de vous rendre compte de ce qui se passa dans le monde jusqu'au lendemain matin ; car si jamais je dormis une nuit, ce fut cette nuit là : comme on dort après une journée de marche, suivie d'une soirée de douces rêveries.

Le bien-être qu'on éprouve, le matin qui suit un sommeil réparateur après la fatigue, ne me fit pas oublier à mon réveil, qu'il y avait, dans la cabane du chantier, quelqu'un pour qui la nuit pouvait bien ne pas avoir été aussi douce que pour moi ; je me hâtai donc de constater l'état de François-le-veuf, dès que j'eus ouvert les yeux.

Les livres de l'Orient nous disent que, dans ces contrées baignées de chaleur et de lumière, on considérait les contes comme un des meilleurs remèdes contre les douleurs de l'esprit et du cœur. Le voluptueux sultan tourmenté par l'ennui et le dégoût, la vaporeuse princesse, le nabab vindicatif et féroce recouvraient l'empire sur eux-mêmes et le repos, à la suite des excursions que les conteurs leur faisaient faire dans le pays des songes et des enchantements. Dans cette oubli d'un moment, dans cette interruption que fait un rêve entre l'instant qui a précédé et celui qui va suivre, le charme cruel se rompt : un chaînon fait heureusement défaut à la chaîne qui attachait l'existence à un malheur trop vivement senti.

Cette idée qui remplit les fictions de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie, est au fond une idée juste, et la vérité qu'elle proclame est encore plus applicable au peuple travailleur, qu'aux classes riches. Rien ne repose et ne console l'homme de peine, dans ses travaux et ses misères, comme les récits mêlés de merveilleux. J'en eus un exemple, au temps dont il est ici question, au camp des Deux-Rivières, dans la personne de notre ami François que l'histoire du Père Michel avait, pour ainsi dire, transformé en quelques heures : je fus heureux de retrouver le pauvre veuf parfaitement calme et presque gai.

Pour moi, je retenais fidèlement dans ma mémoire tous ces récits, soit qu'ex-

posés véritables de faits réels ils fassent partie du tableau de nos mœurs nationales, soit que pieuses légendes ou pures fictions ils forment ce fonds de poésie innée, qui n'est qu'une des expressions des aspirations de l'homme vers sa fin.

D'où viennent, en effet, les conceptions magnifiques des poètes dignes de ce nom ? D'où viennent les chants admirables du grand rapsode grec et les chants, non moins beaux, du grand rêveur toscan ?

Si ce n'est de ces sources vives du sens humain, de cette intuition populaire du merveilleux chez les peuples qui croient à quelque chose.

Dans cet ordre d'idées, je remarquais la ressemblance frappante, entre ces deux personnalités du *Mahomet* et d'*Ikès* et les personnages de la légende allemande de *Méphistophélès* et de *Faust* : les deux derniers ont passé par le génie et le crayon d'un grand poète, les premiers sont encore ce qu'étaient les deux autres, dans les traditions populaires de l'Allemagne, avant Gœthe.

Mais on se tromperait sérieusement si on croyait que tout cela n'est que fable. Non, ces figures typiques, qu'on retrouve chez tous les peuples, ont leurs correspondants dans la réalité. Hier, aujourd'hui, toujours, comme aux premiers jours de l'humanité, comme au temps de Job, "satan fait le tour de la terre et la parcourt en tous sens." Il y a, entre lui et sa race, et la femme et sa race, une inimitié qui durera jusqu'à la fin du temps. Les malheureux qui nient cela sont ceux qui veulent cacher la honte de leur défaite, dans la lutte entre l'homme et son antique ennemi.

J'avais, en me levant à l'heure matinale des travailleurs, formé le projet, comme bien on pense, de mettre à profit ma journée sous le couvert de la forêt. Je convins, avec le Père Michel, d'employer la matinée à visiter avec lui un de ses chemins de chasse et de revenir dîner au camp, afin de consacrer l'après-midi à suivre les travaux du chantier.

Immédiatement après le déjeuner fait à la *handelle*, chacun prit son parti, contremaitre, bucheurs, charretiers et clareurs. Le Père Michel et moi, chaussant nos raquettes, partîmes d'un autre côté. Allant d'abord à travers bois, sans autres marques que quelques

branches rompues de ci de là, nous arrivâmes bientôt au *chemin de plaques*. De chaque côté de cette espèce de sentier marqué par les entailles faites sur l'écorce et l'aubier des arbres, étaient distribués les collets à lièvre et à loup-cervier et quelques *martrières*.

Il me semble encore voir les appâts à lièvres, faits de jeunes pousses de mérisier amoncelées de chaque côté de *la passe*, puis les branches de sapin plantées dans la neige en forme de petite haie, puis *la porte* et le collet, avec *la fourche, la perche et la détente*. Il me semble encore voir *les parcs* à loup-cervier, espèces de petits enclos au fond desquels est placée la peau d'un lièvre écorché pour servir de leurre. Il me semble encore voir les trous creusés dans les arbres comme de petites armoires, entourés et munis des *languettes, de l'étranglage, de l'assommoir* et de *la charge*, qui constituent l'appareil d'une *attrape à marte*. Mon vieil ami m'expliquait les mœurs des animaux sauvages et m'initiait aux secrets de la chasse à *trapper*, en me faisant connaître les ruses du gibier et les expédients du chasseur. Dans sa manière pittoresque de s'exprimer, il prenait souvent la forme du dialogue, faisant parler les animaux comme le bon Lafontaine et avec un naturel aussi charmant.

Le Père Michel connaissait son monde du bois sur le bout de son doigt, aussi riait-il aux larmes, quand je lui racontais ce que la plupart des livres d'Histoire Naturelle disent du Castor et de ses constructions.—"Oui, oui, saperlote, disait-il, c'est ben sûr ! une digue faite de charpente ; des maisons à deux étages avec cave et grenier, chambre de compagnie et cabinets. Je gage que ces gens là ont vu les castors faire *de la tire* le jour de "la Sainte-Catherine"... Et le vieux conteur riait, riait, et répétait de temps en temps, d'une petite voix coguenarde : "Oui, oui, saperlote, c'est ben sûr !"

Après avoir visité en conscience plusieurs collets et martrières, la conversation devenant de plus en plus intéressante, le Père Michel remit à un autre jour d'achever l'inspection de son chemin, et, nous mettant à l'abri d'un petit appenti de branches fait par le Père Michel pour se reposer, nous allumâmes du feu. Alors *mettant le charbon sur la pipe*, nous abordâmes, assis

sur le sapin, la discussion de toutes ces questions si intéressantes et si aimées des chasseurs, sur la physiologie et la psychologie des animaux. Je vous répond, amis lecteurs, que le Père Michel, avec la science du Petit Catéchisme pour base et sa longue et honnête expérience des choses de la création, avait des solutions admirables pour bien des questions philosophiques qui ont tourné la tête à beaucoup de malheureux soit disant penseurs.

De nos jours surtout qu'une fausse instruction décline les intelligences et fournit, à une foule de niais, prétexte à prétentions, une conversation comme celle que j'eus alors avec le vieux chasseur est quelque chose de charmant. Ce n'était pas le premier et ce n'a pas été le dernier entretien du genre que j'ai eu avec ces hommes du peuple, chez qui une foi sincère, une grande honnêteté de but et le contact continu avec la nature, servis par beaucoup d'intelligence, ont fait fleurir et fructifier cette précieuse semence des vérités naturelles restée dans l'homme après sa chute, comme souvenir de sa splendeur perdue et motif de poursuivre sa réhabilitation. L'erreur, enfant de révolte et d'orgueil, étouffe ce précieux germe chez des gens qui se croient savants quand ils parlent des vérités les plus évidentes comme de *préjugés vulgaires, de superstitions d'un autre âge*. La bonne foi et un cœur pur révèlent souvent aux humbles des secrets, dont la connaissance est refusée à la folle présomption de beaucoup que la sottise commune place au nombre des érudits.

Ces réflexions qui me passaient par l'esprit, pendant que je jouissais de la conversation de mon intéressant interlocuteur, j'ai eu bien souvent occasion de les renouveler depuis.

La matinée avait été délicieuse pour moi, aussi ne fut-ce qu'à regret que je me fis forcé d'interrompre notre dissertation philosophique pour regagner le camp, où nous arrivâmes un peu après midi, apportant avec nous deux lièvres, détachés des cœllets du Père Michel, et une perdrix tuée par moi sur la route.

Je consacrai l'après midi à suivre, sous les grands pins, les travaux de l'exploitation forestière.

Je m'attachai d'abord au contremaître qui, monté sur ses raquettes et ar-

mé d'une hache légère, parcourait *la talle*, pour *marquer* les pins qu'il fallait abattre.—Tous les hommes ne sont pas bons dans une paroisse, me disait-il, en m'expliquant les secrets de sa profession de maître-forestier: eh! bien, c'est la même chose ici, tous les pins ne sont pas bons dans une *pinrière*.

Il me disait comment il distinguait les pins blancs des pins jaunes par l'écorce, les pins sains des pins gâtés par l'apparence générale de l'arbre et les signes particuliers.

—Tenez, regardez ce bel arbre, c'est un pin jaune et du bois de premier choix; mais il y a de la perte. Voyez-vous cette toute petite branche sèche à environ trente pieds de terre, c'est la marque d'une *tondrière*; le pourri descend environ sept pieds en bas de la branche et remonte environ cinq pieds plus haut. Malgré cela, c'est encore un pin qui vaut la peine d'être mené au moulin, je vous en répond.

Il riait, de temps en temps, de me voir lui signaler des pins, en apparence magnifiques, qui rendaient un son caverneux, quand ils les frappait de la tête de sa hache pour toute réponse à mon officieuxeté.

Je me rendis ensuite auprès des bucherons se disposant à attaquer un des plus grands pins que j'ai jamais vus. Ce colosse avait plus de quinze pieds de circonférence *sous la souche*; il s'élançait droit comme une flèche dans les airs.—Il a pas loin de deux cents pieds de haut, me dit un des *buchérons* après en avoir mesuré le tour; car vous savez qu'un pin sans fourches diminue de diamètre d'environ un pouce par trois pieds.

Les deux bucherons commencèrent par couper, autour de l'arbre, les *ferdoches* (branchages) qui auraient pu nuire à leur mouvements, puis, après avoir examiné de quel côté il convenait *d'adresser* le pin dans sa chute et visé à gagner un lieu sûr, pour éviter le danger qui résulte de la rupture des branches quand le pin tombe, ils se mirent à enfoncer leurs haches dans les flancs du bel arbre, chacun de son côté.

La forêt retentit, les larges copeaux jonchent la neige, les *coupes* béantes aux deux côtés opposés de l'arbre s'élargissent; les *buchérons* se prennent à surveiller avec un soin inquiet les mouvements de l'arbre qui commence à frémir sur pied:—Eloignez-vous me dit

bientôt l'un d'eux, il n'ira pas loin sans tomber.

Un instant après l'arbre commençait à vaciller puis un craquement se fit entendre, les *bucheurs* se réfugièrent à l'endroit où je m'étais rendu avant eux : un déchirement des fibres du bois laissées intactes succéda bientôt et le pin tomba, avec fracas, de toute sa masse sur le sol qui l'avait produit.

C'est un géant que le pin de nos forêts canadiennes ! C'est un géant, quand, dominant de sa taille tous les autres arbres, il élève fièrement sa tête chargée d'une immense chevelure au milieu des airs, bravant les pluies, la neige et les autans. C'est encore un géant quand il tombe : les profondeurs des bois retentissent de sa chute, il écrase et broie sous son poids tout ce qu'il rencontre, les arbres qu'il touche volent en éclat. Son règne est fini, maintenant, mais on a vu les bucheurs qui l'ont attaqué fuir aux premiers bruits de la disjonction de sa puissante structure ; il a en tombant écarté violemment tous les obstacles, et son tronc s'est rendu à la terre enveloppée dans un tourbillon, formé de branches brisées et des couches de neige soulevées et dispersées par son passage.

Une fois l'arbre abattu on mesure le nombre des billots qu'il peut fournir, les *buchers* le réceptent au bout, puis deux hommes le partagent en billots avec le *godendard*.

Je me joignis ensuite aux *claireurs* occupés à *fouler* avec les pieds, à *débarasser* avec la hache, à *finir* avec la pelle un *chemin de sortie* capable de permettre aux charretiers de gagner le *maître chemin* avec les billots. Le maître-chemin, toujours entretenu dans un état parfait, conduit au bord de la rivière où se trouve la *jetée*.

Arrive ensuite le tour des charretiers de venir avec leurs excellents chevaux canadiens prendre les billots *mis en trim* pour être chargés. Ce fut avec un plaisir, mêlé de quelque tristesse, que je vis ces braves gens, dans le procédé du chargement des traîneaux à billots, employer un déploiement de force physique tel qu'on eut cru par instant que les vaisseaux de leurs poitrines allaient se rompre sous l'effet de pareils efforts. Et, pendant tout ce temps le forestier canadien trouve, cependant, le tour de dire un bon mot, de répéter un

brocard facétieux, voire même de chanter un bout de refrain.

Les poids énormes sont chargés ; le charretier a soulevé le collier pour donner de l'air aux épaules de son cheval, il a sondé toutes les parties de son attelage, il a fait le tour de son traîneau, pour voir s'il ne se rencontre pas quelque obstacle, il a regardé aux *menoires* pour s'assurer que tout est en ordre, il a placé un ou deux hommes avec des leviers pour aider à *décoller* la charge ; il se tient, maintenant, les guides à la main gauche près de sa bête, qui commence à frissonner et qu'il carresse de petites tapes sur la croupe. A notre excellent cheval du pays maintenant à faire sa besogne.

Aux mots prononcés par son conducteur—“ Allons, marche ! ” voyez la fine bête comme elle emplit son collier *pour sonder la charge* : elle est lourde, bien lourde cette charge : le cheval renâcle, il recule un peu, s'affermir sur ses jarrets, s'élançe et *frappe un coup* qui enlève le traîneau et le poids qu'il porte ; puis il continue à *trainer* d'un pas rapide et nerveux l'énorme pièce de bois, au fond de cette rigole que forme au milieu des neiges un chemin de sortie dans les chantiers.

J'accompagnai les voitures jusqu'à la *jetée* où des centaines de billots étaient empilées sur la berge de la rivière, prêts à y être précipités au printemps aussitôt après la débâcle des glaces. Je visitai, à quelque distance de cet endroit, un rapide célèbre par la mort d'un forestier, emporté par les eaux au milieu des billots et noyé sous les yeux de ses camarades impuissants à le secourir.

La descente des billots dans les rivières est la partie la plus pénible et la plus dangereuse des occupations de nos forestiers. Cette besogne requiert toute la force, toute l'adresse, tout le courage, toute la patience et toute la santé dont l'homme est capable. Passer un mois au flottage du bois, tout le jour trempé jusqu'aux os de l'eau froide de la fonte des neiges, coucher la nuit sans abri tout ce temps sur la terre humide et glacée, manger des aliments à peine préparés, quelquefois endommagés par l'eau ; c'est, on l'avouera, soumettre la constitution humaine à une terrible épreuve. Néanmoins, je connais des hommes qui ont fait ce métier tous les printemps de

leur vie, depuis l'âge de dix sept ans jusqu'à l'âge de cinquante ans, et qui se portent encore à merveille.

Pour compléter cette petite étude de la vie des forestiers, le lecteur me permettra bien de lui faire une courte description de la *descente des billots*, avant que de remettre la parole, dans le chapitre suivant, à notre ami le Père Michel.

Les billots sont donc, dès que les eaux deviennent libres, précipités dans la rivière, des diverses *jetées* où les forestiers les ont réunis pendant l'hiver. Les courants grossis et devenus torrentiels s'en emparent et les emportent jusqu'à *l'étang du moulin*, où ils sont retenus par une estacade.

Mais la chose ne se réduit pas de suite en un procédé si simple ; car beaucoup de billots, le plus grand nombre même, presque tous quelquefois resteraient dans le bois, si on se contentait de compter sur les courants pour les flotter jusqu'au moulin.

Un grand nombre de billots s'arrêtent sur les bords des rivières, engagés dans des halliers à demi submergés, ou lancés à sec par les forces auxquelles ils sont livrés. Souvent le train des billots s'arrête, en se prenant tout d'une masse, à l'effet de quelques pièces de bois fixées en travers du courant par les rochers et les cailloux qui bordent ou parsèment les abords d'une chute ou d'un rapide. S'il se présente sur le trajet à parcourir un lac de grandes dimensions, alors il faut mettre les billots en *cageux* et s'aider du temps, du vent et des rames pour franchir cet espace sans courant. Bref, tout cela nécessite l'intervention de la main de l'homme, aussi faut-il qu'un nombre toujours assez grand de travailleurs accompagne et suive un train de bois durant toute la descente.

Armés de gaffes, de leviers et de haches les uns accompagnent le gros des billots, pour faire partir *la digue* quand elle se forme ; d'autres suivent les bords embarrassés et accidentés des rivières, pour remettre à flot les billots arrêtés sur les rives, souvent ceux-ci, leur longue gaffe à la main, naviguent debout sur un billot, pour s'éviter la peine de percer leur route à travers les aulnaies et les saulaies du rivage ; d'autres, enfin, formant l'arrière garde, suivent en canot *la queue* du train des billots, pour remettre dans le courant les

billots arrêtés sur les îles ou qui auraient pu échapper à la surveillance de leurs compagnons ; ces canotiers sautent les plus gros rapides, sans sourciller, et ne font portage, avec leurs canots de bois, qu'en face d'une chute.

Faire partir la digue est, de toutes les opérations de la descente des billots, la plus dangereuse. Figurez-vous plusieurs milliers d'énormes pièces de bois arrêtées et enchevêtrées ensemble au milieu des rochers, dans le voisinage immédiat d'une chute où s'engouffrent des torrents d'eau. Il s'agit d'aller, quelquefois au milieu du courant, entouré du brouillard qui s'élève des eaux agitées, couper à coups de hache la pièce qui sert de *clef* à la digue. Le forestier chargé de cette dangereuse mission n'a qu'un seul moyen d'éviter d'être entraîné dans l'abîme, par les billots qu'il met ainsi en mouvement sous ses pieds, c'est, après avoir bien jugé du temps propice, marqué par ce court intervalle qui sépare le moment où la pièce entamée par la hache commence à céder à la pression, et le moment où elle se brise avec fracas, c'est de courir sur les billots à rebours du courant et de gagner ainsi obliquement le rivage, où l'attendent ses compagnons prêts à le recevoir et à lui porter secours au besoin.

L'habitude donne à ces hommes une telle habileté et leur fait acquérir un tel sang froid qu'ils exécutent, sur les billots emportés par les courants, des tours de force qui font dresser les cheveux de ceux qui les voient faire. Rarement, malgré les dangers qui environnent les forestiers dans *la descente du bois*, rarement il arrive des accidents.

J'avais donc terminé ma journée par une visite à la rivière : je revins le soir au camp avec *les gens du chantier*, aussi fatigué qu'eux mais d'aussi bonne humeur, autant désireux d'entendre le Père Michel continuer de nous dérouler le drame de sa vie aventureuse, et aussi impatient de jouir du récit des légendes qu'il avait recueillies dans le cours de ses nombreux voyages.

Notre ami François ayant tout préparé, nous nous hâtâmes de prendre le souper, puis après quelques moments de repos, notre vieux conteur renoua le fil de son histoire.

J. C. TACHÉ.

(A continuer.)

Histoire.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA COMPAGNIE DE JÉSUS

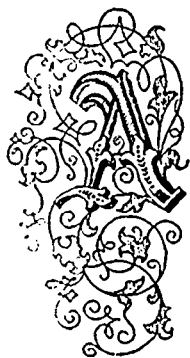
EN CANADA

ET

Ses Principales Fondations.

(Suite et Fin.)

II.



PEINE le Souverain Pontife Pie VII eut-il, en 1814, ranimé et rapproché les membres épars de l'ancienne *Compagnie de Jésus*, qu'un essaim de missionnaires en sortit comme les abeilles sortent de leur ruche au printemps.

Les pays qui étaient les plus en souffrance durent être servis les premiers ; mais le Canada, bien que pourvu assez abondamment d'ouvriers évangéliques, avait gardé un trop bon souvenir de ses premiers apôtres pour ne point les rappeler avec amour ; du reste le pays grandissait à vue d'œil et ses besoins s'étendaient dans la même proportion.

En 1839, après moins de 40 ans d'absence, la *Compagnie de Jésus* reparaisait sur les rives du Saint Laurent.

Le Père Chazelle, alors recteur du Collège Ste. Marie, au Kentucky, est appelé à Montréal par l'entremise de son ancien élève, Messire Quiblier, supérieur des Messieurs de St. Sulpice, pour y donner les exercices de la retraite pastorale au clergé du diocèse. A cette occasion tous, tant clergé que peuple, exprimèrent un vif désir de revoir les Pères au Canada.

En 1841, lors de son premier voyage à Rome, Sa Grandeur, Monseigneur Bourget, adressa dans ce but au Général

des Jésuites une supplique solennelle, et en conséquence, le 31 mai 1842, les Pères Chazelle, Martin, Tellier, Luiset, Hanipaux et du Ranquet arrivèrent à Montréal pour y renouer la chaîne des anciens apôtres du Canada.

Monseigneur leur fit un accueil chaleureux et leur donna une généreuse hospitalité à l'évêché même.

L'année suivante (1843) l'Honorable Charles-Séraphin Rodier mit à leur disposition la moitié de sa propre maison pour servir de noviciat ; ils y restèrent jusqu'en 1851.

En 1847 le typhus et le choléra combinés décimaient la population irlandaise immigrant alors en foule ; six Pères Jésuites de New-York vinrent aussitôt porter secours au clergé de Montréal, épuisé de fatigues et trop peu nombreux pour suffire à la nécessité du moment.

Cependant les besoins de l'éducation de la jeunesse avaient aussi grandi singulièrement depuis quelques années et la langue anglaise avait acquis une importance extraordinaire à Montréal, depuis surtout que cette ville était devenue, en 1840, la capitale des deux *Canadas réunis*.

La population intelligente demandait à grands cris aux Pères Jésuites d'ouvrir un Collège où l'anglais et les branches commerciales fussent cultivés de front avec le français et les études classiques.

Dès le 1er novembre 1845 avait eu lieu une assemblée publique des principaux citoyens, sous la présidence de Monseigneur Bourget, dans le but de prendre les mesures nécessaires pour ouvrir au plus tôt le collège en question. L'enthousiasme fut immense ; mais les malheurs du temps, entre autres le grand incendie de Québec et la crise financière, forcèrent à retarder les travaux de construction.

COLLEGE STE. MARIE.

Commencé en mai 1847, l'édifice ne fut achevé même partiellement qu'en avril 1851 ; mais dès le 20 septembre 1848 les classes avaient été ouvertes dans un local improvisé, simple maison de bois encore debout en ce moment, et située au coin des rues Dorchester et St. Alexandre.

Dès la première année le nombre des élèves fut de 65 ; en 1850, il était de 124 ; en 1860, de 249, et en 1870, de 336.

Le plan fut conçu et exécuté par le

R. P. Félix Martin lui-même, premier recteur du Collège Ste. Marie.

L'aile droite ne fut terminée qu'en 1855; la façade principale, du côté de la cour des élèves, attend encore aujourd'hui son portique et sa colonnade.

L'édifice complet, bâti en pierre de taille, a 225 pieds de long, et en moyenne 50 de large et 60 de haut.

Le Collège Ste. Marie, après avoir ajouté à son enseignement un Cours de Droit, fut incorporé par acte du Parlement Provincial en 1852.

Le Cours d'Etudes, dans lequel l'Instruction Religieuse tient le premier rang, se divise en deux sections : le Cours Classique et le Cours de Commerce.

Le Cours Classique, enseigné spécialement en français, embrasse l'étude approfondie des Langues et Littérature latine, grecque, française et anglaise, des Mathématiques pures et appliquées, de l'Histoire et de la Géographie, de la Philosophie et des Sciences naturelles, en un mot, de tout ce qui prépare aux carrières libérales.

Il est divisé en huit classes : ÉLÉMENTS LATINS, SYNTAXE, MÉTHODE, VERSIFICATION, BELLES-LETTRES, RHÉTORIQUE, 1ère et 2e ANNÉE DE PHILOSOPHIE.

Le Cours de Commerce, enseigné spécialement en anglais, embrasse les Langues et Littérature anglaise et française, les Mathématiques et autres branches mentionnées ci-dessus, et de plus la Tenue des Livres, et tout ce qui prépare aux carrières commerciales et industrielles.

Il est divisé en quatre classes : GRAMMAIRE, LITTÉRATURE, RHÉTORIQUE et PHILOSOPHIE.

Il y a en outre des Classes Élémentaires et Préparatoires pour les élèves trop peu avancés pour l'un et l'autre cours.

ÉGLISE DU GESU.

Depuis plusieurs années Sa Grandeur Monseigneur Bourget désirait voir s'élever à côté du Collège Ste. Marie une grande et belle église, dédiée au Sacré Cœur de Jésus. Il exprima ses vœux avec tant d'ardeur et de persévérance, que malgré les mille obstacles qui se présentaient au projet, les Pères, encouragés du reste par l'enthousiasme général, et confiant en la divine Providence, se mirent résolument à l'œuvre.

Le 19 mars 1864, fête de St. Joseph, on commença à déblayer le terrain, et peu de semaines plus tard on entreprit les travaux de construction.

Le plan fut fourni par Monsieur Keely, architecte de Brooklyn; c'est sans contredit une œuvre de génie, conçue en imitation du plan de l'Église du Gesù, une des plus belles basiliques de Rome.

Béni et ouvert au culte le 3 décembre 1865, le Gesù de Montréal n'a cessé depuis

lors d'être fréquenté par des foules pieuses, qui viennent y prier et entendre la parole de Dieu. On y prêche les dimanches et fêtes deux fois en français (à la grand'messe et à l'archiconfrérie) et deux fois en anglais (à la messe de 8 hrs. et à l'office du soir).

Pendant la belle saison de nombreux visiteurs s'y succèdent à toute heure du jour, et tous en emportent un excellent souvenir et proclament le Gesù de Montréal un des plus beaux édifices religieux de l'Amérique du Nord.

C'est un vaisseau de 194 pieds de long, de 144 pieds de large dans le transept, et de 75 pieds de haut dans les grandes nefs. Ces dimensions sont distribuées comme suit :

Longueur : 1o. un vestibule intérieur de 17 pieds, surmonté d'une première tribune pour le peuple, et d'une seconde pour l'orgue; 2o. du pied de l'église proprement dite jusqu'à la naissance de la grande nef du transept, 85 pieds distribués en 5 arcades, chacune de 17 pieds; 3o. du transept à la balustrade du chœur, 40 pieds; 4o. de la balustrade jusqu'au fond du chœur, 50 pieds.

Largeur : Transept, 144 pieds; reste de l'église, 96 pieds, c'est-à-dire, 40 de nef principale; de chaque côté, 15 pieds de bas-côtés, plus 13 pieds de chapelles latérales, qui se succèdent au nombre de 4 de chaque côté.

Hauteur : Grandes nefs, 75 pieds; bas-côtés, 32 pieds.

L'extérieur est grandiose quand il est vu de distance; malheureusement les tours qui en seraient le principal ornement restent encore à bâtir.

Mais c'est dans la beauté de son architecture, de ses sculptures et de ses peintures que consiste le principal mérite du Gesù.

I. *Architecture*.—Le style est du genre grec de la Renaissance et de l'espèce particulière que l'on appelle florentin; les colonnes sont composites, mais d'une longueur qui dépasse quelque peu la longueur voulu par les règles de l'art.

L'ensemble présente un caractère de légèreté et d'élégance remarquables.

II. En fait de sculptures il y a les autels, les statues et la chaire.

L'église présente la forme d'une croix latine; la tête de la croix c'est le sanctuaire; c'est là que se trouve le maître-autel; le Saint Sacrement y réside nuit et jour.

Une statue de Notre-Seigneur montrant son cœur adorable occupe une niche dans la partie supérieure de l'autel; les deux niches inférieures sont destinées à recevoir les statues de St. Pierre et de St. Paul.

Dans les deux bras de la croix formant le transept se trouvent d'un côté l'autel de St. Ignace de Loyola, et de l'autre celui de St. François-Xavier.

Dans les quatre chapelles qui forment

les bas-côtés du transept sont les autels de la Ste. Vierge, de St. Joseph et de Ste. Cécile ; le quatrième angle est occupé par l'orgue des élèves. L'autel de la Ste. Vierge est orné des statues de St. Jean l'Évangéliste et du bienheureux Jean Berchmans, outre celle de la Ste. Vierge ; l'autel de St. Joseph, des statues de Ste. Thérèse et de la Bienheureuse Marie Anne de Paredes, outre celle de St. Joseph.

Enfin, les cryptes de chaque côté du sanctuaire et des bas-côtés renferment chacune un autel, ce qui porte le nombre total des autels à seize : à côté du sanctuaire, les autels de St. Louis de Gonzague et de St. Stanislas Kostka ; le long des bas-côtés de l'église, à droite en descendant, les autels de la Bienheureuse Marguerite-Marie, de St. Zénon, des Martyrs du Japon, et du Bienheureux Pierre Claver ; à gauche, ceux de St. Antoine de Padoue, de Ste. Philomène, des Ames du Purgatoire et du Bienheureux Alphonse Rodriguez.

Ces autels, sculptés en bois du pays, ainsi que le parquet du sanctuaire, sont principalement dus au ciseau de M. Pigeon ; la chaire a été faite à New-York ; la statue du Sacré-Cœur vient de Munich, les autres, de Paris ; celles des quatre Évangélistes qui portent les chandeliers à sept branches et occupent les quatre coins de l'intersection de la grande nef et du transept ont été faites à Montréal.

Ajoutons ici que les deux orgues sont de la manufacture de M. Mitchell, et que, vu surtout la modicité de leur prix, ils font grand honneur à cet honnête et habile facteur.

III. Mais c'est par ses peintures surtout que le Gesù attire l'admiration des visiteurs.

L'édifice, du pied au sommet, est décoré de dessins imitant ou complétant les reliefs de la partie plastique ; au milieu des lignes d'un gracieux un peu sévère, qui forment l'encadrement des panneaux, sont jetées les fresques, dont la plupart sont des copies de chefs-d'œuvres des grands maîtres de l'école allemande moderne ; ce travail, dû au pinceau de M. Muller, peut se diviser en trois parties : le premier plan rapproché de la terre ; une zone horizontale à mi-hauteur de l'édifice, et enfin la voûte.

Et d'abord derrière le maître-autel se dessine comme en relief le grand tableau du Crucifiement de Jésus-Christ ; le côté entrouvert, le cœur percé pour notre amour nous rappellent l'objet par excellence de notre dévotion.

Dans la chapelle de la Ste. Vierge, derrière l'autel, c'est la Très-Sainte Trinité couronnant la Bienheureuse Vierge Marie, Reine des Anges ; dans celle de St. Joseph, on voit de même le Père Éternel assis sur son trône, et des anges déroulant

l'inscription : *Ite ad Joseph* (Allez à Joseph).

Dans le transept, d'un côté de l'autel de St. Ignace on voit ce saint occupé dans la grotte de Manrèse à écrire comme sous la dictée de Marie son admirable livre des *Exercices Spirituels* ; de l'autre, c'est Notre Seigneur apparaissant au saint et lui disant : "*Je te serai propice à Rome.*"

De même d'un côté de l'autel de St. François-Xavier nous voyons le supplice des trois saints martyrs japonais Paul Michi, Jean de Goto et Jacques Kisai ; de l'autre, le martyr du Bienheureux Jean de Britto, décapité au Marava.

Derrière l'autel de Ste. Cécile on voit le martyr du Bienheureux André Bobola, mis à mort par les Cosaques, et derrière le petit orgue celui des Pères de Brébeuf et Lallement, victimes de la cruauté des Iroquois.

À la même hauteur que ces fresques se trouve de chaque côté du sanctuaire une magnifique peinture à l'huile due au ciseau des frères Gagliardi de Rome ; l'encadrement a été fait par Monsieur Ménard, de Montréal. L'un des tableaux représente St. Louis de Gonzague recevant la Ste. Eucharistie pour la première fois de la main de St. Charles Borromée ; l'autre, St. Stanislas Kostka, recevant de même la sainte communion de la main d'un ange.

La chapelle de la Sainte Vierge recevra un tableau représentant Jésus enfant et St. Jean-Baptiste en la compagnie de Marie ; et la chapelle de St. Joseph, un autre représentant la Ste. Famille fuyant en Égypte.

Dans les bas-côtés les tableaux des 14 stations du Chemin de Croix, peints sur les dessins du Père Arthur Martin, sans être remarquables par leur mérite, produisent néanmoins un bon effet.

Si nous élevons maintenant les yeux plus haut, nous remarquons à mi-hauteur de l'édifice une série de médaillons représentant les principaux saints de la Compagnie de Jésus. Dans le transept, c'est d'abord St. Ignace, puis St. François Xavier, et en face d'eux St. François de Borgia et St. François Régis ; ensuite en descendant vers le bas de l'église, à droite et à gauche les Saints Louis de Gonzague, Stanislas Kostka et François de Hieronimo, et les Bienheureux Alphonse Rodriguez, Pierre Claver, Ignace d'Azevedo, Pierre Canisius, et Jean Berchmans.

Enfin, la voûte se déploie sous nos regards. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'elle est toute entière un poème, dont il faut d'abord chercher la clef dans l'unité, source de toute véritable beauté. Or, la clef de voûte du poème, ici, nous paraît être le St. Nom de Jésus, qui brille en lettres d'or sous la coupole. Tout, en effet, dans ces tableaux ravissants, tout ce rapporte à ce Sauveur adorable.

Sa vie mortelle, cachée ou publique, de la crèche à la croix ; sa vie glorieuse sur terre et au ciel : tout est là.

Au-dessus de cet autel, où il réside dans son sacrement d'amour et s'immole tous les jours d'une manière mystique, et derrière lequel se dressent la Croix et le Calvaire, nous voyons au fond de l'abside l'Agneau de Dieu, tel que représenté dans l'Apocalypse, couché sur le livre mystérieux aux sept sceaux ; devant lui sont prosternés les vingt-quatre vieillards tenant leurs harpes et leurs encensoirs d'or pleins de parfums.

Puis au centre même de la voûte du sanctuaire, nous voyons le doux Agneau de Dieu commencer sa carrière mortelle ; c'est lui, l'Enfant Divin, qui, pour nous et pour notre salut, est descendu des cieux, et a pris chair dans le chaste sein de la Vierge Marie. Le voilà tel que les anges le dépeignent aux bergers : un enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche.

Suivons la voûte jusque dans le transept.

À gauche, occupant un point central, c'est l'Enfant-Dieu à l'âge de douze ans, assis au milieu des Docteurs ; à droite, c'est le même Enfant à Nazareth, aidant St. Joseph, son père nourricier, dans son travail d'artisan ; près de lui sa Sainte Mère occupée à filer. Sainte Famille, Trinité terrestre !

Vient maintenant la vie publique.

À gauche, au-dessus de l'autel de St. Ignace, c'est Jésus bénissant les enfants que leurs mères lui présentent, et que les anges semblent apporter dans les longs plis de leurs robes flottantes ; à droite, au-dessus de l'autel de St. François-Xavier, la Résurrection de Lazare, scène touchante, complétée par deux sujets analogues dans les compartiments latéraux : le Bon Pasteur, rapportant sur ses épaules la brebis égarée, et le père de l'Enfant prodigue relevant son fils contrit et humilié.

Puis, la vie glorieuse, prélude des joies éternelles.

En descendant la grande nef, le premier sujet qui se présente, c'est l'Apparition de Jésus à ses Apôtres ; St. Thomas, repentant de son incrédulité, est à genoux en adoration, et met sa main dans le côté entr'ouvert du Sauveur.

Plus loin, c'est un agneau dont le sang coule dans une coupe ; puis le pieux pélican, figure de l'amour eucharistique.

Enfin, en ce rapprochant de l'orgue, on croit entendre les célestes harmonies ; c'est devant l'orgue, Marie semblant vouloir charmer l'Enfant-Jésus avec les concerts des anges ; derrière l'orgue, Notre-Seigneur reçu dans le ciel au milieu des symphonies des chœurs angéliques ; et au-dessous de l'orgue, le saint roi David jouant de la harpe.

Morale et Philosophie.

AVIS ET CONSEILS

DE Mgr. DE SÉGUR

sur les

DANGERS DU MONDE.?

(Suite et Fin.)

II

LE CABARET

Causerie entre le père MEURT-DE-SOIF et le père ROGER-BONTEMPS.



MEURT-DE-SOIF.— Eh bien ! père Bon-temps qu'en disons-nous ? en voilà une fameuse année, du blé, des pommes, du raisin, du cidre, du vin, et ce qui s'ensuit, toutes les consolations de la vie. Ma foi ! je serais assez de l'avis de ce brave

Normand qui allait partir pour l'autre monde, quand il disait à son curé : Je n'ai qu'un regret, monsieur le Curé, c'est de mourir une si belle année de pommes.

ROGER-BONTEMPS.— Tu as raison ; le grand maître qui est là-haut a bien fait les choses, celui qui donne la becquée aux moineaux et aux autres volatiles ne l'a pas marchandée à l'homme, et je l'en remercie de tout mon cœur ; je ne suis pas plus capon qu'un autre, je n'ai pas peur d'un verre de vin, ça vous rajeunit un homme : après cela, vive la joie et les bonnes gens...

MEURT-DE-SOIF.— Un verre de vin, qu'est-ce que tu nous chantes là ? merci de ton verre de vin ; pour l'année, ça ne vaudrait pas la peine de lever le coude. Moi, vois-tu, je ne suis pas égoïste, je ne suis pas du caractère de

cet autre qui disait : Pour bien boire une bouteille de vin, il ne faut être que deux, soi et la bouteille ; moi, j'aime à boire avec un ami, il paie la sienne, moi la mienne, une bouteille entre un ça fait bien pour commencer... Nom d'une pipe, il me semble que j'y suis déjà, je me sens le gosier si sec et si en descendant. Quelles branlées je me donnerai ! avec cela, mon cher, on est gai, on est content. Il faut bien se donner un petit moment de récréation, que diable ! on ne peut toujours être triste.

ROGER - BONTEMPS. — Doucement, comme tu y vas, toi ; tu es toujours bien le même, toujours le vieux Meurtdesoif, brave homme, quand le vin ne s'en mêle pas. Tiens, je t'ai toujours aimé, tu as même de vilains défauts que j'aime ; eh bien, écoute-moi, je ne vaudrais pas mieux qu'un autre, je ne peux pas m'avantager de cela : mais je n'aime pas un homme ivre, ça n'est pas dans mon caractère ; ça ne me convient pas ; un homme ivre, ça n'a plus d'humain que la bêtise.

—Je ne l'aime pas non plus, on peut boire et ne pas se griser ; vois-tu ; moi, je me sens l'estomac si vide et si grand cette année, que je crois qu'un verre de vin ne ferait pas plus d'effet qu'un chanoine dans une cathédrale. Le vin, va, je le porte bien.

—Ah ! oui, vous êtes là un tas de beaux parleurs ; pour la langue ça va toujours, et encore ça finit par n'aller guère, ou bien elle bat la breloque, puis, quand il faut marcher, on s'en retourne comme un canard qui a la patte cassée, si on n'essuie le chemin avec son dos. Voilà une belle chose à voir, tu serais bien capable de dire, toi aussi : Tiens, c'est drôle, on dit qu'un verre de vin ça soutient, j'en ai bu deux bouteilles et mes jambes ne peuvent plus me porter.

—Eh bien, quand ça arriverait, tout le monde peut être surpris : une fois n'est pas coutume.

—Oui, une fois aujourd'hui, une fois demain, les fois font la coutume et ça vient vite, et quand cette coutume-là vous a mis son grappin dessus, elle ne vous lâche pas facilement. Tu es malin, mais je peux dire sans te faire tort que le vin est encore plus malin que toi, mon cher, il a bientôt jeté bas son homme ; vois-tu, le vin, c'est comme ces petites mécaniques qu'on voit

dans les fabriques, ça tourne, ça n'a pas l'air de songer à mal, vous vous approchez ; que ça vous saisisse seulement par le doigt, par votre habit, trac, gare à l'homme, au secours ! Après cela, on a beau crier, beau promettre, beau jurer qu'on n'y sera plus repris, bernique ! ils appellent ça se rafraîchir, et plus vous buvez, plus ça cuit... Oui, tu es malin, ça peut être ; mais le vin est encore plus malin que toi, surtout quand il t'a rossé déjà quelquefois. Il a des tours, mais des tours de diable, pour prendre son homme. Un ouvrier, brave homme d'ailleurs, fréquentait trop la bouteille ; à la fin, il en avait honte, il souffrait de voir le pain de ses enfants s'en aller en liquide dans son estomac, il rougissait de paraître devant eux dans la déraison, et de faire pleurer sa femme. Souvent il avait pris des résolutions, il avait même juré de ne plus remettre les pieds dans un petit cabaret où étaient tant de fois restés son argent et sa raison, et toujours en passant il faisait le demi-tour à gauche, et au diable les belles résolutions, il en était malheureux, malheureux. Un beau jour pourtant, il passe, il lutte ; mais il sent qu'il va être encore faible, alors il se met à courir de toutes ses forces comme s'il eût été poursuivi par un voleur, ce qui, par parenthèse, était pas mal vrai. Quand il eut fait à peu près un demi-kilomètre, il s'arrête et se dit à lui-même : Ah ça, mon garçon, voilà qui est bien, voilà qui est beau. Voilà une victoire. Je suis content de toi ; il faut que je te paie une bouteille ; tu l'as bien méritée : du reste, tu as chaud. Un cabaret se trouvait là, on en trouve plus que de pièces de 20 francs ; il y entre et puis adieu toutes les bonnes résolutions.

—Mettons que je sois un peu de la bouteille ; au moins ça ne m'empêche pas d'être honnête homme : je ne fais tort qu'à moi.

—Pour de ça, je te crois honnête ; mais pourtant je ne veux pas examiner la chose de près, car, je pourrais dire, un honnête homme travaille, un honnête homme nourrit sa femme et ses enfants, tâche de leur amasser quelques sous, au lieu de les dépenser. Tu sais bien que tu as des enfants ; tu en as encore plus que si tu les avais achetés.—Eh bien, entre nous, si tu dépensais pour eux tout l'argent que tu dépenses de trop, m'est avis que ça

serait encore plus honnête. J'ai toujours entendu dire à mes ancêtres qu'on ne peut bien faire deux choses à la fois : on ne peut boire et soigner ses affaires. Aussi examine : si tu vois un champ mal cultivé, une bête mal nourrie, une maison mal entretenue, un jardin où il y a plus de mauvaises herbes que de belles salades, il est à parier que ça appartient à l'homme qui boit, sans parler de tous les tours qu'on lui joue, quand la pauvre tête n'y est plus. Ecoute encore que je te conte : Il y avait une fois un homme qui ne mordait pas fort au travail, mais qui mordait dur à la pomme et à la petite goutte ; pour la bouteille, il était d'avis de la fréquenter : bref la bouteille et lui ça se connaissait et ça s'aimait, ça ne faisait souvent qu'un. Or, il avait un oncle à Paris qui était riche et l'oncle mourut. La famille de l'homme à la bouteille, qui le croyait le plus capable, vu que le vin lui donnait du bagon, le députa à Paris pour y recueillir sa part de succession : le paysan est malin, mais le Parisien l'est aussi, l'est plus que le paysan, quand surtout celui-ci a du vin dans le toupet. Les héritiers de Paris eurent bientôt reconnu le côté faible de notre homme. Sans faire semblant de rien, comme qui dirait par mégarde, ils laissèrent la clef à la porte du caveau, qui était bien garni ; l'autre ne manqua pas de s'y glisser le plus possible ; il y prit goût, et il racatait lui-même avec emphase l'emploi de son temps et sa bêtise. Quel bonheur d'avoir un oncle à Paris ! les belles journées que j'ai passées dans son caveau ! je buvais !... je buvais ! puis je me grisais ; puis je dormais ; puis je me réveillais et puis je me grisais ; et puis je buvais. Oui ! mais aussi, quand le brave homme fut revenu à la maison, l'oncle était mort, et ses écus l'étaient aussi pour ses héritiers de la province.

Enfin, il faut que je te dise toute ma pensée, puisqu'il l'accasion s'en présente ; après cela, vois-tu, Meurt-de-soif, on est un homme, on est père de famille ; il faut revenir à la maison ; la bourgeoise est là qui n'est pas contente, et elle n'a peut-être pas tort ; les enfants vous regardent de travers et ont l'air de vous dire qu'ils aimeraient autant avoir un autre père, et ça ne me convient pas, ça me ferait bien mal au cœur. Oh non ! je n'aimerai jamais

cela ; je ne boirai jamais la part de bonheur de ma femme et de mes enfants. Pauvres chéris ! au lieu de les attrister, je suis si content de les voir joyeux, bien nourris, bien dodus, bien vêtus et ne manquant de rien ! Vois-tu, cela tout seul ça me donne plus de contentement que toutes les bouteilles du monde.

— Oh ! père Bon-temps, à qui le dites vous ! Allez, j'en souffre autant et plus que... Crois-tu que je n'ai pas de cœur ? crois-tu que je n'ai pas de peine de voir souffrir la femme et les enfants ? Il y a des moments où je m'en veux ; je me dis : tu es un gremlin, un misérable ; tu devrais avoir honte ; tu ne mérites pas le titre de père. Si tu allais pourtant mourir dans un pareil état ! Tu ne te corrigeras donc jamais ? Tu seras donc toujours un ivrogne ! Voyez, ce que j'en disais, c'était histoire de parler et de passer pour moins gremlin, si je pouvais ..

— À la bonne heure, père Meurt-de-soif, voilà comme j'aime entendre parler : je vous reconnais bien là. Allons, courage : il y a du bon dans votre cœur. Sera-t-il dit qu'un brave homme comme vous se laissera toujours mener par cette coquine de boisson ? Soyons une fois, en notre vie, un homme courageux. Voyons, une grosse poignée de main ; allons boire ensemble un verre de vin pour nous donner du courage : mais n'oublions pas de toujours sauver la raison, la tête et la bourse.

II.

Mauvais placement de ses économies.

Vous travaillerez et vous économiserez, c'est convenu, mais que ferez-vous de vos économies ? J'ai bien confiance en vous pour beaucoup de choses, mais je ne sais pourquoi je n'aime pas à vous voir le gardien de vos propres économies. Quand on a son argent sous la main, on prend un franc par-ci, cinq francs par-là, et lorsque le vin s'en mêle, on prend au tas sans compter, et puis, lorsqu'un beau jour on va visiter sa caisse, on est tout étonné de n'y trouver que quelques pièces clair-semées qui pourraient presque s'y promener la canne à la main, et on dit : Pour si peu, ce n'est pas la peine de

faire un trésor, on économisera une autre fois, et le reste y passe.

En attendant, vient une maladie, une cherté, un chômage, le terme, que sais-je ? puis on pâtit, on se plaint, on crie, on accuse celui-ci, celui-là, tout le monde. Ne serait-il pas juste de commencer par s'accuser soi-même ?

Donc, ne gardez pas vos économies. Aussitôt que vous avez quelques pièces, portez-les, par exemple, à la Caisse d'épargne : les voilà en sûreté, sans compter les rentes. Quand on a déjà un petit trésor, ça donne du goût à la chose, ça met du courage dans les bras, on travaille avec cœur, on immole les petits terres par douzaine pour le gros sir encore, et on est en règle pour faire face aux accidents imprévus qu'il n'est pourtant pas du tout difficile de prévoir.

Il y a encore les *Sociétés de secours mutuels*. Il en existe presque partout. On dépose une petite somme par mois, et dans la maladie, vous avez les soins du médecin, les médicaments gratuits et un peu d'argent chaque semaine, et vous n'avez plus à dévorer avec vos souffrances la douleur de voir votre femme et vos enfants dans le besoin.

Mais, hélas ! ce n'est guère là ce qu'on fait aujourd'hui ; on dit : Bah ! la Caisse d'épargne, ça ne donne à peine que quatre pour cent, qu'est-ce que cela auprès des gros bénéfices dont tout le monde parle ? Puis on jette son argent au vent.

Par exemple, voilà une loterie, il y a un gros lot de cent mille francs, de quatre cent mille francs, comme à la loterie des lingots d'or. Ah ! diable, dit-on à part soi, si je pouvais gagner cette grenouille-là, ça m'irait ; puis on prend des billets, des billets. Ces bienheureux billets, on les conserve précieusement, on y songe le jour, on y rêve la nuit. On s'informe, on fait des châteaux en Espagne, on se dit : Si je gagne, je ferai ceci, j'achèterai cela ; on se voit déjà un richard, on est comme le petit berger qui s'écriait : *Moi si j'étais roi, je garderais mes moutons à cheval*. Vient le jour du tirage, on gagne... une gravure de trois sous ou une boîte d'allumettes, et on est Gros-Jean comme devant, moins l'argent des billets ; heureux encore si l'on n'a pas escompté le gros lot en faisant des dettes pour boire ou pour satisfaire ses goûts de luxe....

Croyez-moi, si le cœur vous en dit, prenez un ou deux billets de loterie, mais dites : C'est une charité ; puis n'y pensez plus, dormez tranquille jusqu'à ce que le gros lot vienne vous réveiller ; vous dormirez longtemps.

Mais voici autre chose : un jour on reçoit un morceau de papier, ça s'appelle *prospectus*, il promet de beaux bénéfices ; ou bien on lit dans un journal, on entend dire autour de soi que telle compagnie, telle affaire donnera des vingt, quarante, cent, cinq cents pour cent, comme les défuntes sociétés californiennes, puis on se hâte d'envoyer son argent sans consulter personne, absolument comme quelqu'un qui a envie de faire une sottise, et souvent on perd intérêt et capital. Ensuite on s'écrie : " C'est infâme ! j'ai eu affaire à un coquin ; le gouvernement devrait empêcher cela. " Dites donc, est-ce que le gouvernement peut empêcher tout le monde d'être imbécile ? La tâche est au-dessus des forces du plus parfait des gouvernements... Pourquoi vous laissez-vous prendre à des promesses ? Promettre sur du papier, c'est si facile : un chiffre, un zéro, un petit rond de plume de plus ou de moins, ce n'est pas grand'chose... Il faudrait consulter quelqu'un d'honnête et de capable, la chose en vaut la peine ; pas du tout, ou consulte un homme qui n'entend rien aux affaires. Aussi les tribunaux nous révèlent des duperies incompréhensibles, qui font dire : est-il possible qu'il y ait des gens aussi sots !

Ainsi si vous placez votre argent, placez-le bien... La chose vaut la peine de réfléchir, c'est le fruit de votre travail, de vos sueurs, c'est votre pain, c'est l'avenir de votre famille, c'est la dot de votre fils, c'est votre ressource pour la vieillesse ; il n'est vraiment pas permis d'agir si imprudemment ; vous deviendrez pauvre comme tant d'autres après, cela il faudra tendre la main à la charité. Le premier devoir de l'homme, c'est de ne pas prendre le pain de sa femme et de ses enfants. Au contraire, si vos placements sont bons, vous reprenez avec calme votre travail qui donne l'aisance pour le présent et la sécurité pour l'avenir.

Archéologie.

LE PANTHÉON.

Eglise Sainte-Geneviève.



L'ÉPOQUE de sa fondation, c'est-à-dire en 1751, ce temple, élevé sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Sainte-Geneviève, alors tombant en ruines, prit le nom de l'église qu'il remplaçait. Ce fut la Constituante qui, changeant plus tard la destination de l'église, en fit la nécropole des gloires de la France, en écrivant sur son fronton : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.*

A peine inauguré, le PANTHÉON servit de théâtre à une comédie fastueuse dont la mise en scène avait été dessinée et réglée par le peintre David. Cette comédie, ce fut la *translation des cendres de Voltaire* à Paris. Mais au moins ce spectacle de la folie de tout un peuple ne devait pas être une profanation comme la *Fête de la Raison* à Notre-Dame ; car le monument élevé par Soufflot ne reçut une destination chrétienne et ne prit, en réalité, que sous la Restauration son nom d'église de Sainte-Geneviève. Vu à distance, l'épisode de la translation des cendres de Voltaire a un caractère de bouffonnerie grave qui vaut la peine qu'on en marque un des principaux traits, la cause puérile de cette démonstration publique ; et puis cela rentre tout-à-fait dans l'histoire dramatisée du Panthéon, la chose que nous nous sommes proposé d'écrire.

Trois mois après la mort de Mirabeau, le peintre David recevait dans son atelier Barnave, Danton, Saint-Just, Camille Desmoulins et quelques autres. Par instant il s'interrompait de travailler pour traiter avec ses amis la question politique à l'ordre du jour. Au moment où la discussion était montée au diapason le plus élevé, on entendit un grand bruit à la porte de l'atelier, puis cette porte, en s'ouvrant

avec iracas, donna passage à cinq ou six individus recouverts de la chlamyde et du peplum, et chaussés de sandales. C'étaient les élèves du peintre qui, en ce temps là, poussaient le fanatisme de l'antique jusqu'à vouloir être vêtus dans la rue comme les personnages grecs ou romains que David plaçait dans ses tableaux.

—C'est une indignité, maître ! fit l'un d'eux ; la populace nous a hués et jeté des pierres....

David était d'un tempérament violent et d'un caractère absolu. Il n'avait pas conseillé sans doute à ses élèves de jouer sur la place publique cette mascarade greco-romaine ; il eût été le premier à sourire de leur déguisement grotesque, si le peuple n'eût pris les devants ; mais il regarda comme une profanation commise envers l'art et une avanie faite à sa personne l'accueil que venaient de recevoir ses disciples. Il brisa sa palette sur le plancher et donna un violent coup de pied au chevalet où était posée l'étude à laquelle il travaillait en ce moment.

—Les misérables ! les Welches ! les Wanloo ! s'écria-t-il en sautant sur une panoplie et y décrochant deux pistolets d'arçon ; ils insultent le peintre de la nation, le peintre de l'avenir !... Cela ne se passera pas ainsi.

Les amis de David se jetèrent au-devant de lui.

—Laissez-moi ! leur cria-t-il dans le paroxysme de la colère, ce peuple n'est pas digne d'être libre, puisqu'il insulte au costume historique de la liberté....

On eut toutes les peines du monde à le désarmer ; quant à lui faire entendre raison, on n'y parvint qu'en promettant de donner à ses élèves, poursuivis comme des malfaiteurs ou des fous, une réparation en quelque sorte publique. Comme on en cherchait, sans le trouver d'abord, le moyen ou le prétexte, Saint-Just mit en avant le projet indéterminé d'une grande démonstration nationale, d'une fête à l'instar des anciens, dans laquelle le costume hué par la canaille concourrait à l'éclat de la cérémonie, et serait porté par les élèves de David. L'idée de Saint-Just creusée et mûrie, devint au bout de quelques jours, le projet de la translation des cendres de Voltaire au Pan-

théon, translation effectuée le 11 juillet 1791.

La réparation faite au costume romain se trouve consignée dans un journal du temps, *les Révolutions*, de Prudhomme :

"..... Autour de la statue de Voltaire posée sur un char triomphal, dit le journaliste, se pressait le bataillon nombreux des *Singes de David*, les élèves peintres, sculpteurs et architectes, portant la *chlamyde et la sandale romaine*," et, ce qui est le plus joli de l'histoire ! marchant au milieu d'un lac bourbeux et par une pluie battante.

Un des incidents naïfs de cette parodie d'un hommage national est celui-ci :

Le char provisoire mortuaire, parti le 10 juillet de Brie-Comte-Robert, s'acheminant vers Paris, s'était arrêté à Créteil, à la nuit tombante. Des fanatiques du philosophe se décidèrent à aller jusque-là à sa rencontre. Sur la route, ils interrogeaient les paysans sur la direction que suivait le cortège funèbre. Ces paysans, qui prenaient probablement feu le grand écrivain pour quelque représentant en tournée, se contentèrent de répondre :

—Je n'savons pas m'sieu ; on dit comm'ça que m'sieu Voltaire dîne à Créteil, et qui pourrait ben y coucher.

Sous la Restauration, où le culte de l'art gothique comptait des sectaires farouches, iconoclastes de tout ce qui n'était ni le trèfle ni l'ogive, il était de mode de décorer le Panthéon. Quelques archéologues le baptisèrent ; une tourte grasse, colossale, digne d'être offerte à l'admiration d'un bourgeois le jour de sa fête.—En le considérant comme un temple et non plus comme une église, le Panthéon est, sans contredit, le chef-d'œuvre de l'art architectural, au dix-huitième siècle. Il offre l'alliance la plus heureuse du style greco-romain et du goût plus spécialement français qui avait prévalu depuis Louis XIV.

Le péristyle se compose de vingt-deux colonnes cannelées, supportant un fronton triangulaire. Le dôme repose sur un soubassement quadrangulaire flanqué de quatre escaliers, par lesquels on pénètre dans la coupole. Au-dessus, s'élève une galerie, et au-dessus de la galerie, un attique percé

de fenêtres ou arcades et supportant un dôme à seize côtes saillantes, Puis enfin, couronnement de l'œuvre, la lanterne qui domine le monument, percée de dix fenêtres et ornée de dix colonnes. A l'intérieur, l'église forme quatre nefs principales figurant une croix simple. Chaque nef est séparée de ses bas-côtés par une colonnade d'ordre corinthien.

Le dôme du Panthéon est admirable, en ce sens que les dimensions harmonieuses en sont en proportion parfaite avec le reste du monument, qui est la gloire de l'architecte Soufflot, et est aussi cause de sa mort.

Génie fouilleur, jamais content de lui-même, Soufflot avait veillé quarante nuits consécutives passées à concevoir un plan pour sa gigantesque coupole, déchirant, la nuit d'après, le dessin dont il s'était contenté la nuit d'avant. Sorti triomphant de ce calvaire de sa pensée, il avait vécu, durant de longues années d'angoisses, à suivre, dans cette fièvre qui dévore un esprit créateur, la lente construction du monument qui s'élevait pierre à pierre. Enfin, le dôme achevé et débarrassé de sa charpente, fut livré à la curiosité publique. A l'aspect de ce mastodonte de pierre, faisant le gros dos dans les cieux, ce fut un long cri d'admiration, une acclamation universelle, qui, retentissant au plus profond du cœur du grand artiste, le paya avec usure, en une seconde de joie inénarrable. de tant d'années passées à douter de son génie. Soufflot rentra chez lui, déraisonnant comme un fou, sautant comme un enfant, étourdi comme un homme ivre. Il riait, il pleurait, il embrassait sa femme ! Ayant essayé en vain de boire et manger, il se coucha ; mais ne pouvant reposer, il se fit lire la vie de Michel-Ange, et s'endormit enfin, aux premières lueurs du jour, en murmurant avec un sourire d'orgueil : " Et moi aussi, j'ai du génie ! et moi aussi, j'ai trouvé... *exegi monumentum*..... Mon nom a grandi avec mon dôme et restera impérissable tant qu'il restera debout !"

Il fut réveillé en sursaut par son premier élève qui, ouvrant brusquement la porte de la chambre à coucher, s'écria d'une voix déchirante :

—Maitre, levez-vous, le dôme menace de fléchir....

Soufflot se jeta à bas de son lit en

poussant un cri terrible et en portant la main sur son cœur. Il fit un effort pour parler, il ne put que pousser un sanglot déchirant. Affaissé sur ses genoux, élevant les bras au-dessus de sa tête comme s'il eût voulu supporter la coupole, son chef-d'œuvre, il tomba à la renverse comme un homme foudroyé.

Le medecin que l'on courut chercher en toute hâte constata que Soufflot était mort d'un anévrisme.

Le dôme fut étayé, et l'architecte Rondelet fit construire d'énormes piliers, réunis par quatre arcades, à la place des colonnes imaginées par Soufflot, et qui ne pouvaient supporter le poids de la coupole.

Durant sept années, le gouvernement de la Restauration laissa le Panthéon à sa destination profane ; ce ne fut qu'en 1822 qu'il le rendit au culte et substitua, à l'inscription placée par ordre sous la Constituante, une dédicace en latin dont voici la traduction :

Au Dieu très bon, très puissant, sous l'invocation de sainte Geneviève. Dédié par Louis XV, restitué au culte par Louis XVIII.

Sainte - Geneviève, fermée après 1830, se rouvrit une seconde fois Panthéon, et le statuaire David en peupla le fronton triangulaire de personnages historiques qui sont comme la préface de ce temple payen. L'exécution de ce poème sculpté dans la pierre est une des belles choses qu'ait produites la statuairerie moderne ; seulement, au lieu d'ajouter une page à l'histoire, le sculpteur a fait un pamphlet politique. Mais s'il a eu le tort de sacrifier la vérité éternelle à la vanité, ou pour mieux dire, à la rancune du moment, la passion a bien servi son génie en donnant de l'énergie à ses figures et du mouvement à ses personnages. Sa *Patrie* colossale, placée au centre du fronton, est vivante et donne bien réellement des palmes et des couronnes aux grands hommes qui l'entourent.

Cette œuvre épique était achevée, à l'exception d'une figure dont je vous parlerai tout à l'heure ; David se promenait un jour le long des quais, regardant sans voir, et prenant, pour s'acheminer vers le Panthéon, le chemin des écoliers. Le doute commençait à l'assaillir au moment de produire son œuvre au grand jour. Entre le

pont des Arts et le pont Lafayette, il avisa un homme de cinquante-cinq ans environ, vêtu d'un bourgeron déchiré et coiffé d'un bonnet de police usé et rapiécé. Cet homme portait sur son visage basané et profondément marqué de petite vérole, de longues moustaches grises rejoignant des favoris taillés en côtelettes. Avec cela un nez d'aigle bourgeonné, des pommettes saillantes et bruniées et de grands yeux bleus d'une l'impidité admirable ; dans leur azur vague et pétrié par la misère, l'observateur pouvait lire encore la vie héroïque, l'Iliade d'un soldat, car cet homme était un ancien soldat ; tout chez lui l'attestait, tout en lui était resté militaire, la façon dont il portait ses guenilles, l'habitude de tenir la tête droite, d'effacer les épaules, de regarder, et jusqu'à cette passivité inculquée par l'observation de la discipline. Le froid était vif (on était en décembre) ; cet homme n'avait pas de chemise sous son bourgeron ; immobile, la sébile au pied, il chantait sans frissonner, malgré la bise de décembre qui lui coupait le visage, et il semblait moins attendre l'aumône des passants que l'arrivée d'un caporal qui dût le relever de sa faction.

David s'était arrêté pour contempler cette épave de la gloire militaire. Au moment où le mendiant, sa chanson finie, ramassait sa sébille vide sans donner un signe de mauvaise humeur, le sculpteur s'approcha et lui glissa dix francs dans la main. Pendant cinq jours, à la même heure, le soldat et l'artiste semblèrent s'être donné rendez-vous, car nul, excepté eux, ne songeait à stationner sur le quai du Louvre, par le froid qu'il faisait. Le mendiant chantait de sa voix fausse deux ou trois romances qui dataient du Directoire ; David jetait deux pièces de cent sous dans la sébille, puis chacun s'en allait de son côté.

Le sixième jour, le sculpteur aborda le mendiant.

— Vous avez servi, mon brave ? lui dit-il.

— J'ai fait toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, répondit le vieux soldat. J'avais seize ans, je mourais de faim et je couchais dans la rue : la nation m'y ramassa pour m'envoyer aux frontières. J'étais aux défilés de l'Argonne avec Dumouriez, en Hollande avec Pichegru, à Lodi avec Bo-

naparte, à Gènes avec Masséna, à Zurich encore avec le vainqueur de Souwarow ; j'ai payé de ma personne sur tous les champs de bataille conquis par la Grande Armée ; je suis entré en triomphateur dans trois capitales ennemies : Berlin, Vienne, Moscou....

—Et maintenant ? fit David.

—Dam ! maintenant que l'âge m'a licencié je finis comme j'ai commencé. Je mange quand ça se trouve, et je couche dans la rue quand on me le permet...

—Votre famille ?

—Je ne m'en suis jamais connu.

—Mais la France vous doit du pain et un asile...

—Je vous entends, vous voulez parler des Invalides, n'est-ce pas ?

—Assurément.

—Hélas ! fit le mendiant en réfulant un soupir, j'étais sur le point d'y être admis, lorsque, un jour que j'avais bu (je ne me connais plus ces jours là), je fendis le ventre d'un coup de sabre au major qui m'avait fait un passe-droit. Arrêté, jugé, condamné, je devais être fusillé le lendemain du jour où l'on me fit grâce à cause de mes bons antécédents ; on peut se conduire en chenapan, mais faut être honnête homme... Après ça, le régiment ne pouvant plus rien faire pour un sacrifiant comme moi, me flanqua à la porte : il était dans son droit, et c'est moi qui étais dans mon tort. Je n'avais pas à me plaindre et je ne me plaignis pas non plus. Tant que j'ai fait honorablement mon service, le pays m'a régala d'excellente soupe et du rata. A présent que je ne suis bon à rien, faut pas être égoïste au point d'exiger qu'il me nourrisse à rien faire....

Le sculpteur, profondément attendri au spectacle de cette résignation du vieux soldat, en écoutant cette philosophie du pauvre qui se résume en un mot : *le Devoir !* le plus grand de tous, après cet autre mot : *Dieu !* tendit la main au mandiant et détourna le visage pour essuyer une larme.

Maintenant, levez la tête jusqu'au fronton de David et cherchez dans le groupe des hommes historiques, une figure grave, austère et pensive, qui personnifie le soldat des quatorze armées que la France avait mises debout pour sa défense. Cette figure est à elle seule un chef-d'œuvre. Le vieux soldat s'appuie sur son fusil ; il regar-

de, sans les suivre, ses compagnons d'armes qui se précipitent au-devant des couronnes. Quant à lui, résigné et mélancolique, il ne connaîtra pas les honneurs ici bas, il n'aura pas de nom dans l'histoire : ce héros, ce martyr, ce déshérité, ce soldat, c'est le mendiant du quai de Louvre, dont le ciseau de David a idéalisé la grande physionomie.

En vertu d'un décret présidentiel du mois de décembre 1851, le Panthéon, redevenu du nouveau l'église de Sainte-Geneviève, a été remis à la disposition du clergé catholique.

B. JOUVIN.

L'ANGE ET L'ENFANT.

ÉLÉGIE A UNE MÈRE.

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un ruisseau.
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

« Charmant enfant qui me ressemble.
« Disait-il, oh ! viens avec moi !
« Viens, nous serons heureux ensemble
« La terre est indigne de toi.

« Là, jamais entière allégresse :
« L'âme y souffre de ses plaisirs,
« Les cris de joie ont leur tristesse,
« Et les voluptés leurs soupirs.

« La crainte est de toutes les fêtes :
« Jamais un jour calme et serein
« Du choc ténébreux des tempêtes
« N'a garanti le lendemain.

« Eh quoi ! les chagrins, les alarmes
« Viendraient troubler ce front si pur !
« Et par l'amertume des larmes
« Se terniraient ces yeux d'azur !

« Non, non ; dans les champs de l'espace
« Avec moi tu vas t'envoler :
« La Providence te fait grâce
« Des jours que tu devais couler.

« Que personne dans ta demeure
« N'obscurcisse ses vêtements :
« Qu'on accueille ta dernière heure
« Ainsi que tes premiers moments.

« Que les fronts y soient sans nuage,
« Que rien n'y révèle un tombeau,
« Quand on est-pur comme à ton âge,
« Le dernier jour est le plus beau. »

Et, secouant ses blanches ailes,
L'ange, à ces mots, a pris l'essor
Vers les demeures éternelles
Pauvre mère !... ton fils est mort !

JEAN REDOUÉ.

TANTUM ERGO

(Pour trois voix de femmes.)

ERNEST GAGNON

Andante ♩

ORGUE

Tan-tum er-go Sa-cra-men-tum, Ve-ne-re-mur cer-nu-i,
Ge-ni-to-ri, ge-ni-to-que, Laus et ju-bi-la-ti-o,

mf

Et an - ti-quum do - cu - men-tum, No - vo ce - dat ri - tu - i.
Sa - lus ho - nor vir - tus quo-que, Sit et be - ne - dic - ti - o.

rall.

Præs-tet fi-des sup - ple - men-tum, Sen - su - um de - fec - tu - i.
Pro - ce - den-ti ab u - tro - que, Com - par - sit lau - da - ti - o.

rall.

♩ Lento

Præs-tet fi - des sup-ple - men-tum, Sen-su - um de - fec - tu - i.
Pro - ce - den - ti ab u - tro - que, Com-par sit lau - da - ti - o. A - men.

a tempo *pianissimo*

The musical score consists of five staves. The top staff is a vocal line in G major (one sharp) and 4/4 time, marked 'Lento'. It contains the Latin lyrics. The second staff is a vocal line in the same key and time. The third staff is a piano accompaniment line in the same key and time. The fourth and fifth staves are a grand piano (G-clef and F-clef) accompaniment in the same key and time, marked 'a tempo' and 'pianissimo'.



Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

CHRONIQUE MUSICALE.



A Capitale Fédérale est en liesse ; une animation inusitée s'y produit dans tous les cercles ; toutes les figures sont épanouies ; décidément l'âge d'or nous revient. Une activité fébrile s'est emparée de notre population ; le joie est dans tous les cœurs, et bientôt on dan-

sera sur nos places publiques comme l'on danse dans les salons. Car bals, concerts, diners, réceptions, spectacles occupent tous les esprits et provoquent mille distractions auxquelles il est impossible, dit-on, d'échapper sans paraître tant soit peu ridicule. Et pourquoi tant de bruit, tant de mouvement ? Quelle demande !... La première session du quatrième parlement devait naturellement changer et les idées et les allures de nos citadins. Avec un nouveau gouvernement voici venir des hommes nouveaux, des idées nouvelles, des sentiments disparates et des sensations variées. Tout cela en bloc produit des contrastes, des reminiscences, des discussions et des digressions qui raniment l'espèce humaine et donnent un peu d'activité au commerce de détail depuis si longtemps en souffrance. Ajoutons à toutes ces émotions l'arrivée d'un Gouverneur-Général et d'une aimable Princesse, son épouse, — deux personnages dont on recherche partout la présence et les faveurs. — Sénateurs et Députés n'auront certes point le temps de prendre le *spleen* et encore moins de rechercher le repos ; ils ne s'appartiennent plus, et sont tout à la politique aussi bien qu'aux plaisirs qui leur sont offerts.

Mais le plaisir qui est maintenant à l'ordre du jour se présente sous forme

de concert ; nous avons un véritable déluge de soirées musicales. Tous les organes vocaux sont en action : les roulades, les sons filés... filent dans les oreilles les plus rebelles de manière à mettre chacun sur le ton, si bien que les discussions parlementaires s'en ressentiront bien certainement — en bien ou en mal — selon le ton sur lequel on discutera et suivant la gamme qu'on y chantera. Nos membres vont devenir d'excellents musiciens, c'est indubitable, et leur langage va prendre une tournure quasi musicale. — Un député dira à son collègue :

— Mon cher, sur quel ton attaquerez-vous la question du tarif ?

— Hum !... c'est grave, très grave même ; j'adopterai le diapason normal comme étant l'ami (*la, mi*) de la gamme sur laquelle la minorité (*mine, or, ri, thé.*) aura à se prononcer.

— Vous avez raison, ma foi !... Pour moi, mon parti est pris : je resterai sur le dos (*do*) ; ce sera le *sol* le plus solide sur lequel j'éviterai de prendre une *quinte* causée par l'influenza qui règne en ce moment, et que les concerts ne paraissent point vouloir guérir.

Donc les fanfares se répètent de maison en maison, même jusque dans nos chambres d'assemblée ; mais le calme va renaître, il commence même à renaître à la joie de quelques-uns, et la musique ne sera plus qu'un pur délassement pour le plus grand nombre.

Cette fièvre musicale ne s'est pas produite pour le concert de M. Désève ; notre salle d'Opéra ne contenait qu'un petit nombre d'amateurs qui ont su apprécier le talent du jeune artiste. La présence de S. E. le Gouverneur-Général accompagné de S. A. R. la princesse Louise a donné quelque animation à cette soirée dans laquelle ont brillé Mmes. Gélinas et Christin. Elles ont une superbe voix. Le public aime les entendre, et leur réputation si bien établie devrait attirer beaucoup plus de monde dans les concerts où elles se font entendre.

Il est vrai de dire que l'on est fatigué des concerts ; il est peu de villes, croyons-nous, où il s'en organise autant ; on préfère de beaucoup une soirée dansante ou un spectacle ; et lorsqu'un artiste se présente à Ottawa avec la certitude d'attirer un grand concours de personnes, il voit par lui-même que le mieux à faire est de rester chez soi. La

déception est grande et la réputation n'y gagne absolument rien.

Mme. Lapiere et Mlle. Mélançon ont exécuté un morceau à quatre mains fort difficile et très brillant qui a été goûté du public.

Un duo intitulé " Addio " a été bien rendu par Mme. Christin et M. Lamotte; ce morceau, composé par Donizetti, est rempli d'expression.

La flûte est toujours aimée dans un concert, et M. R. Steckel sait particulièrement en tirer des sons qui séduisent l'auditoire et provoquent maints applaudissements.

M. le Dr. Prévost, excellent amateur-musicien de notre cité, remplit toujours sa tâche avec conscience; cette tâche est d' autant plus ingrate que le public a fort peu de considération pour un accompagnateur. Les deux Amériques sont d'une ignorance complète sur le rôle que joue l'accompagnateur dans un concert.—En Europe, l'accompagnateur est un être privilégié parce que l'artiste connaît son homme et est certain de sa bonne exécution; en un mot l'accompagnateur doit strictement suivre tous les caprices du mouvement d'un morceau.—En Amérique, c'est tout le contraire; c'est le chanteur qui marche à la remorque de l'accompagnateur. Celui-ci devrait donc être doublement respecté et admiré pour les services immenses qu'il rend aux chanteurs des deux sexes. Chacun doit lui témoigner sa très-vive reconnaissance du trouble et des fatigues que donnent toujours les répétitions musicales, et espérons qu'un jour viendra où on saura lui rendre justice.

GUST. SMITH.

Les Artistes chrétiens.

Sur le front de l'artiste brûle la flamme d'un génie ardent, quoique paisible, et toutes ses œuvres révèlent une pensée de foi et d'amour... pleins d'un sentiment exquis de l'art.....

Son ciseau fait jaillir du marbre et du bronze de ravissantes images, déposées dans son cœur par des révélations que le ciel, envoie..... et que terre profite. Tel est l'artiste !

Vicomte ALBAN de VILLENEUVE.

Bibliographie.

IMPORTANTE PUBLICATION.



UNE Commission nommée par Mgr Turinaz, Evêque de Tarentaise, en France, a résolu de publier les œuvres complètes de Mr. l'abbé MARTINET. En face des productions hâtives qu'on oppose de nos jours aux efforts de la libre pensée et du socialisme, en Europe, cette Commission croit rendre un service aux catholiques, non seulement de l'Europe, mais du monde entier, en leur offrant les travaux pleins de vigueur et de maturité d'un savant Docteur, qui fut un saint durant sa vie mortelle.

Afin de contribuer à la propagation de cette œuvre magistrale, en ce pays, nous avons résolu d'ouvrir une liste de souscription au *Foyer Domestique*, pour faciliter ceux de nos abonnés disposés à acheter cet ouvrage de grand mérite (*).

Voici le Propectus de l'œuvre en question.

Ouvres Complètes de M. l'abbé Martinet. (1)

Il appartient au diocèse de Tarentaise, dont l'abbé Martinet est une des gloires les plus pures, de perpétuer sa mémoire en conservant ses écrits. Publiés sous divers formats et à des époques très-éloignées les unes des autres, ses ouvrages sont, pour la plupart, épuisés ou sur le point de l'être. L'exécuteur testamentaire de l'illustre écrivain croit remplir un devoir et rendre en même temps un service à la cause religieuse en en donnant une nouvelle édition complète et uniforme.

Soutenu par de nombreux et hauts encouragements, il vient, pour atteindre ce but, solliciter le généreux con-

(*) L'adhésion à la souscription peut se faire simplement par une carte postale bien lisiblement signée et contenant l'adresse des souscripteurs.

Cette édition n'est pas destinée à rester dans le commerce. Il n'en sera tiré qu'un petit nombre d'exemplaires au-dessus de celui des souscripteurs, suivant qu'on nous en informe.

(1) Il ne s'agit ici que de ses ouvrages écrits en français, mais non des huit volumes de sa théologie dogmatique et morale ni de son premier ouvrage: *Concordia rationis et fidei*, qui sont écrits en latin.

cours du clergé et de tous ceux qui, comme l'abbé Martinet, aiment à sonder les profondeurs de la vérité et à étudier les grands problèmes religieux et sociaux. Il est persuadé que de nombreuses souscriptions répondront à son appel, non-seulement en Savoie et en France, mais en Italie, en Suisse, en Belgique et ailleurs.

Inutile de rappeler au public quel cachet d'érudition variée et profonde, de laconisme saisissant et l'aimable originalité l'auteur a su imprimer à toutes ses œuvres. Ses lecteurs assidus n'ont pas oublié quel charme entraînant ils éprouvaient à parcourir les pages qu'il a écrites.

M. l'abbé Martinet a entretenu les relations les plus affectueuses avec la plupart des écrivains catholiques de notre époque. M. de Montalembert l'avait vivement engagé à étudier la langue anglaise, afin qu'il pût écrire sur l'Angleterre un ouvrage d'histoire et de controverse ; il lui offrait pour ce travail les documents les plus précieux. Après deux mois d'étude, M. Martinet était capable de lire sans difficulté tous les textes dont il devait se servir. Mais les événements politiques et la faiblesse de sa santé déjà ébranlée l'obligèrent à retarder l'exécution de ce projet qui n'a pu être réalisé.

Mgr. Hughes, archevêque de New-York, a fait les plus vives instances pour l'engager à venir se fixer auprès de lui, afin de composer des ouvrages de polémique religieuse. Il lui promettait les plus brillants succès et les résultats les plus heureux pour la grande cause du catholicisme dans le Nouveau-Monde. M. Martinet resta fidèle à son diocèse et à ses montagnes.

Il jouissait de la réputation de saint prêtre et de savant théologien. Aussi, après la mort de Mgr. Rey, le roi Charles-Albert lui offrit-il l'évêché d'Annecy, qu'il refusa. Son savoir et sa vertu étaient appréciés à Rome. En 1852, le cardinal Fornari écrivait à M. Martinet, d'après les ordres de S. S. Pie IX, de lui envoyer son appréciation sur les principales erreurs modernes, que le Souverain-Pontife se proposait déjà alors de condamner. Mais l'état de santé du savant théologien, exigeant un repos complet, ne lui permit pas de

répondre aux désirs de Sa Sainteté (2)

Pendant le Concile du Vatican, la députation *pro rebus ad fidem pertinentibus*, chargée de revoir le *Schemata constitutionis dogmaticæ*, confia ce travail à Nos Seigneurs les évêques de Malines, de Poitiers et de Paderborn. Mgr. Dechamps, qui appréciait hautement la science de l'abbé Martinet, pria Mgr. Gros, alors évêque de Tarentaise, de le lui céder pour assister, comme théologien, à leurs conférences particulières.

Les de Montalembert, les Lacordaire et plusieurs autres grands écrivains ont eu parfois recours à lui pour la composition de certains ouvrages de polémique. "Je ne vaudrais rien, disait un jour M. de Montalembert à l'abbé Martinet, pour écrire un tel ouvrage ; non plus que le P. Lacordaire que vous me proposez ; lui, le prêchera ; c'est vous, qu'il faut pour cela, avec votre grande érudition, la profondeur de vos vues et votre patience dans les recherches."

Pour démontrer le mérite des ouvrages de M. Martinet, il suffira de rapporter ici quelques témoignages des juges les plus compétents et les plus autorisés. Nous les avons recueillis dans quelques lettres échappées par hasard à la destruction, à laquelle son humilité avait condamné sa correspondance.

Dès 1835, Mgr. Billiet, alors évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, devenu plus tard cardinal-archevêque de Chambéry, lui écrivait, après la publication de ses premiers ouvrages :

" Vos idées ont de la clarté, de la précision, de la profondeur ; Dieu vous a départi le talent d'écrire, vous en faites un excellent usage."

Et, en 1836 :

" J'ai lu votre ouvrage (*de la Perfectibilité humaine*) avec le plus grand plaisir. Votre érudition m'étonne... Vous avez dit des choses excellentes sur la servitude, l'immortalité et la cruauté des peuples non chrétiens."

Mgr. Rey, évêque d'Annecy et le plus éloquent prédicateur des retraites pastorales en France, lui écrivait la même année, et au sujet du même ouvrage :

" Votre nouveau livre a déjà fait un miracle : il a créé du temps pour moi. Au

(2) La liste de ces erreurs, envoyée par le cardinal Fornari, porte le titre suivant : *Syllabus eorum quæ in colligendis notandisque errandis, ob oculos haberi possunt.*

milieu de mes immenses occupations, il ne me reste de loisir pour rien de ce qui leur est étranger ; et voilà qu'après avoir lu quelques pages de la *Perfectibilité*, j'ai trouvé, bon gré malgré mes embarras, des moments pour continuer cette lecture, tant elle a d'attrait pour moi ! Oui, Monsieur, c'est là une œuvre digne de votre talent et de vos excellents principes. La société chrétienne vous en saura gré et notre patrie en tirera gloire. Je vous remercie bien de l'hommage que vous m'avez fait."

Mgr Charvaz, évêque de Pignerol (Piémont), puis archevêque de Gênes, avait l'abbé Martinet en singulière estime. Il lui écrivait de Pignerol en 1838, après avoir lu le premier volume de *Platon-Polichinelle* :

"C'est un petit volume gros de vérités, où le piquant est presque toujours joint au solide."

Et, en 1839, après la publication du second volume :

"Je viens de lire deux numéros de l'*Invariable*, dont l'un annonce votre *Platon-Polichinelle* et l'autre en fait l'analyse. On voit que le rédacteur s'est véritablement délecté de cette publication : il s'en montre admirateur jusqu'à l'enthousiasme.—Ici (à Pignerol), les deux drôles (les deux volumes) sont toujours à courir la ville, où ils sont fort goûtés. M. l'abbé Magnin (aujourd'hui évêque d'Annecy), qui les a lus, m'en écrit des choses délicieuses."

Dans une lettre datée de 1850, l'illustre évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, lui disait :

"Dès que ma pauvre vue me le permettra, je lirai votre ouvrage avec l'empressement et l'intérêt qu'inspire tout ce que vous écrivez."

Parlant de la *Solution de grands problèmes*, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, disait à l'un de ses amis :

"C'est le meilleur ouvrage qui ait été publié en France depuis bien des années."

En 1846, il écrivait à l'auteur :

"Hier, j'ai vu M. le Baron d'Estein, qui lit les *Problèmes* la plume à la main : il en est dans le ravissement."

Mgr. Pie, lui écrivait en 1859 :

"Je ne veux pas perdre cette occasion de vous dire, M. l'abbé, combien j'ai béni le Seigneur du bien fait à l'Eglise par tant d'excellentes publications sorties de votre plume. Il devient bien nécessaire que la vraie doctrine soit exposée par des organes fidèles."

Mgr. Mermillod, en 1867 :

"Vos livres, leur succès et les périls de

l'Eglise font que j'ai besoin de vous parler cœur à cœur... Les jeunes évêques ont besoin des leçons des vieux docteurs."

Et, en 1871 :

"Vous êtes un de nos vaillants vétérans des grands combats ; laissez-moi vous dire que nous, les plus jeunes soldats de la grande cause, nous vous aimons, nous vous admirons et que nous vivons de vos idées."

M. le comte Dandolo, écrivain très-distingué, dans une lettre adressée à notre auteur, lui disait :

"Votre mission, Monsieur, est providentielle ; la considérant sous le point de vue philosophique plus encore que littéraire, je l'appellerais volontiers *la réhabilitation du ridicule*. *Platon-Polichinelle* est un chef-d'œuvre du genre.—Vos *Solutions de grands problèmes* me firent l'effet d'un mets savoureux et solide. Rien ne me paraît mieux imaginé que cette méthode triomphante de concentration, moyennant laquelle tout penseur de bonne foi se trouve pris dans le cercle de la vérité, d'où il ne lui est plus possible de sortir sans forfaire à sa conscience... Votre livre me paraît avoir cela de formidable, que son rejet stigmatise une âme pour laquelle il ne reste rien à faire... Moi, qui ai entrepris l'*Histoire de la pensée*, c'est de vous et de ceux qui vous ressemblent que j'apprends à penser. Vous voyez combien je vous dois de reconnaissance."

M. le Marquis Gustave de Cavour, à la date du 10 mars 1849, remerciant M. Martinet de son ouvrage, *Les Affaires d'Italie*, lui fait part des pensées que lui a suggérées cet ouvrage, qu'il dit *remarquable comme tout ce qui sort de sa plume*. Puis il ajoute :

"Nous étant réunis quelques personnes dévouées à la cause de l'ordre véritable (c'est un Italien qui écrit en français), qui ne peut reposer que sur la religion et sur la justice, nous essayons de combattre dans l'*Armonia* les erreurs et les fausses notions qui sont malheureusement aujourd'hui si répandues, et que, vous aussi, vous combattez si énergiquement dans vos intéressantes publications."

M. le Comte Avet, un ministre les plus distingués du roi Charles-Albert, lui écrit de Turin, en 1836, et lui dit :

"Il y a deux jours que j'ai reçu votre excellent livre de la *Perfectibilité*. Je ne puis, après l'avoir lu en grande partie, retarder l'expression sincère de la vive émotion de plaisir que m'a fait éprouver cette production. Elle sort tout à fait de la ligne ordinaire, et elle honore votre talent autant que votre talent honore notre com-

me patrie. Il m'est bien agréable d'avoir à vous offrir le tribut d'une admiration sentie, et d'une des plus fortes impressions morales que m'ait fait éprouver un ouvrage moderne."

L'un des plus éminents publicistes chrétiens de notre époque, M. Louis Veillot, écrivant à Mgr Rendu et lui parlant des *Béats*, s'exprime ainsi :

"J'ai reçu le manuscrit de M. Martinet et je l'ai offert à M. Lecoffre, qui n'a voulu l'accepter que sur ma parole d'honneur qu'il est bon. Je n'ai pas eu de peine à faire ce serment. Le mode m'a infiniment plu. Il me débarrasse d'un livre que je voulais faire depuis longtemps et que je n'aurais jamais si bien fait."

Dans une autre lettre à M. Martinet, il lui dit :

"Soyez sûr que je ferai toutes les démarches possibles pour que la bonne cause ne soit pas privée du très-utile concours que peut lui apporter une brochure de votre façon."

Terminons ces citations par l'appréciation d'un théologien et d'un controversiste moderne des plus distingués : le R. P. Perrone. Dans son ouvrage *le Protestantisme et la règle de foi*, il cite très-souvent l'abbé Martinet, et il dit, en le citant, qu'il est "un illustre écrivain catholique qui, connaissant à fond l'état moral, religieux et politique de notre siècle, s'est appliqué à y apporter remède par ses écrits aussi agréables et aussi attrayants par la forme, que forts et solides par le fonds (1)."—Et, quelques pages plus loin il encherit encore sur cette éloge en qualifiant notre auteur d'excellent écrivain dont il voudrait voir les livres RÉPANDUS ET LUS PAR TOUTE L'EUROPE." Le P. Perrone pouvait-il recommander plus vivement les œuvres de Mr. Martinet ?

Nous n'avons rien à ajouter à de tels témoignages. Nous dirons seulement que bon nombre des ouvrages de M. Martinet ont été traduits en plusieurs langues. Pour ne parler que de la traduction anglaise faite en Amérique par les soins et sous la direction de Mgr Hughes, archevêque de New-York, cette traduction arriva en peu de temps à sa quatrième édition. Les juges les plus éminents ont donc prononcé sur la valeur d'un écrivain qui mérite, sans contredit, de figurer à côté des de Maistre, des de Bonald, des Donoso

Cortès, et dont les livres sont aujourd'hui encore d'une actualité si saisissante, qu'ils paraissent écrits d'hier et qu'ils révèlent aux moins clairvoyants les causes des ruines qui s'amoncellent, ainsi que les moyens d'une régénération sociale.

Plusieurs des personnes auxquelles parviendra cette circulaire possèdent déjà quelques-uns des ouvrages de l'abbé Martinet, mais elles tiendront à avoir l'édition de ses œuvres complètes. Cette édition sera suivie d'une table générale alphabétique, qui facilitera singulièrement la recherche des sujets variés traités par l'éminent écrivain. Elle comprendra les ouvrages suivants :

10. *De la perfectibilité humaine*, (1 volume) ;
20. *De l'éducation de l'homme*, (1 volume) ;
30. *Science de la vie*, (2 volumes) ;
40. *Solution de grands problèmes*, (4 volumes) ;
50. *Philosophie du catéchisme*, (1 volume) ;
60. *Science sociale*, (1 volume) ;
70. *Platon-Polichinelle*, (3 volumes) ;
80. *L'art d'apprendre en riant des choses fort sérieuses*, (1 volume) ;
90. *L'Emmanuel ou le remède à tous nos maux*, (1 volume) ;
100. *Les idées d'un catholique sur ce qu'il y aurait à faire*, (1 volume) ;
110. *Réflexions de Polichinelle sur un souverain comme il y a peu*, (1 volume) ;
120. *L'Arche du peuple*, (2 volumes) ;
130. *Le Réveil du peuple*, (1 volume) ;
140. *La Statolatrie ou le communisme légal*, (1 volume) ;
150. *La Société devant le Concile*, (1 volume) ;
160. *Des affaires d'Italie*, (1 volume) ;
170. *Les Béats*, (1 volume) (2) ;
180. *Que faire ?* (1 volume) ;
190. *Que doit faire la Savoie ?* (1 volume) ;
200. *Une parole au pays*, (1 volume) (3).

Cette édition aura 9 volumes in-80 ou 10 au plus ; le prix de chaque volume serait de 5 francs, rendu franco au

(2) Cet opuscule dont les événements de 1848 ont empêché la publication, n'a paru qu'en abrégé à la suite des *Affaires d'Italie*. Nous le reproduisons en entier dans les œuvres complètes.

(3) Ces ouvrages ont été publiés sous trois ou quatre formats différents.—Nous ne mentionnons pas ici l'*Etude sur la méthode d'enseignement théologique*, ouvrage qui, quoique écrit en français, fait partie de sa théologie.

(1) *Discours préliminaire*, édit. Vivès, t. 1, p. 4.

domicile de chaque souscripteur dans toute la France. À l'étranger, il y aurait les frais d'envoi en sus. Le montant de la souscription sera acquitté en deux termes : 20 francs après la publication du 4e volume, et le solde après la réception du dernier. Les souscriptions seront reçues en tout temps, dans le courant de l'année, par M. le Supérieur du Grand-Séminaire de Moûtiers (Savoie), ou par M. l'abbé Monnet, secrétaire de l'Évêché de Tarentaise, à Moûtiers.

A. COLLOMB,

Supérieur du Grand-Séminaire de Moûtiers,
Exécuteur testamentaire de M. l'abbé Martinet.

Nous applaudissons au projet de publier une édition nouvelle et complète de tous les ouvrages que M. l'abbé Martinet a écrits en langue française, et nous recommandons cette publication au zèle et au patriotisme du clergé de notre diocèse.

Nous espérons insérer en tête de cette édition quelques pages qui lui serviront de préface et dans lesquelles nous apprécierons l'illustre écrivain, qui est une des gloires de notre Savoie.

† CHARLES-FRANÇOIS,

Evêque de Tarentaise.

Moûtiers, 23 mai 1878.

Annuaire de Ville-Marie.

Nous avons reçu de Mr. le Chevalier Huguet-Latour, de Montréal, la 3e livraison de son 2e volume de l'*Annuaire de Ville-Marie*, contenant l'histoire de la paroisse de *Boucherville*, suivie à quelques jours d'intervalle, par un Supplément assez volumineux.

Toutes ces notes curieuses et instructives ajoutent à l'honneur que notre dévoué compatriote a depuis longtemps attaché à son nom.

Nous ajouterons, avec empressement et bonheur, que les travaux d'archéologie religieuse accomplis par ce monsieur ont su attirer l'attention du Siège Apostolique, et que par l'entremise de Mgr l'Archevêque de Martiropolis cet infatigable travailleur catholique a reçu le titre glorieux de Chevalier.

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, pour 1878.

Nous accusons réception, avec remerciement à qui de droit, de ce volume qui contient, à part les rapports et autres matières concernant l'institu-

tion, l'intéressant *Sommaire* que voici :

1o. Le présent et l'avenir de la race française en Amérique, par le Rév. Père A. L. Mothon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

2o. Reminiscences d'Allemagne, par M. Albert Lefaiivre.

3o. Fêtes et Corvées, par M. L. P. Lemay.

4o. Notice Biographique sur M. L. P. Turcotte, par M. J. P. Tardivel.

5o. Rapport sur le concours d'éloquence, rapport du docteur Hubert LaRue.

6o. Rapport de M. LeSage.

7o. Eloge de l'Agriculture, par M. Ed. A. Barnard.

8o. Eloge de l'Agriculture, par M. l'abbé Provancher.

Productions Musicales.

Nous accusons réception de trois magnifiques morceaux de musique, que Mr. A. J. Boucher, marchand de musique, à Montréal, à bien voulu nous adresser.

Une très jolie pièce, intitulée *Berceuse*, trouvera accès dans tous les salons, car elle est d'un mérite réel et charmante sur l'orgue ou l'harmonium. L'*Orphelin Alsacien* est un véritable Bouquet musical, qui sera fort recherché des chanteurs.

La mélodie *Tout le long du Ruisseau*, est charmante et pleine d'expression, et facile à chanter.

Nous invitons les pianistes et chanteurs à patroniser l'établissement de Mr. Boucher, car il mérite beaucoup d'encouragement pour les efforts incessants qu'il apporte à satisfaire à tous les besoins, tant pour la musique instrumentale que vocale.

Nos remerciements à qui de droit, pour ce précieux envoi.

L'Abeille Médicale.

Nous accusons réception du premier numéro de l'*Abeille Médicale*, nouveau journal destiné à être l'organe de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Ce numéro forme un volume in-8 d'environ 60 pages et contient plusieurs gravures. Le journal est très bien rédigé et la partie typographique ne laisse rien à désirer.

Nous souhaitons le succès le plus complet à cette nouvelle publication.

Collaboration.

CELEBRATION

III

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

Notes Historiques sur l'Institut.

1852-1877.

(Suite et Fin.)

Une pensée unique anime aujourd'hui chacun de nous : élever un édifice plus spacieux que celui-ci et plus commode sous bien des rapports. Avec un logis convenable, nous réaliserons le projet si longtemps caressé de réunir, dans les occasions solennelles, toutes les sociétés de langue française qui existent dans Ottawa. Il y en a une vingtaine, dont sept ou huit importantes. L'exiguïté du local nous a toujours privé de l'avantage d'un groupement, d'un seul quartier-général, au moyen duquel ces forces patriotiques prendraient une valeur qui n'échappe à l'esprit de personne. Si après avoir donné depuis quelques années des preuves d'une vitalité surprenante en raison de notre petit nombre, si après avoir consolidé une institution littéraire comme l'Institut, nous arrivions à pouvoir montrer à nos compatriotes de toutes origines un vaste édifice qui serait le boulevard de notre peuple à Ottawa, quel bonheur et quelle satisfaction pour nous tous !... Je dirai un mot des œuvres littéraires sorties de notre Institut. La plupart ont été publiées dans les revues et les journaux. Il serait facile, en les comptant, de démontrer que les membres de l'Institut d'Ottawa fournissent assiduellement à la presse des écrits de genres très-variés et qu'en somme il sort de notre cercle plus d'ouvrages de plume que de n'importe quel groupe dans toute la confédération.

Un fait remarquable c'est que plus

des trois quarts de ceux qui ont rempli des fonctions dans l'Institut ont prospéré ; cela doit être, pour la jeunesse qui travaille et veut se rendre utile, un grand motif d'encouragement. Ceux qui consacrent une partie de leurs loisirs aux cercles littéraires y apprennent à parler, écrire et administrer les affaires qui sont en général indispensables soit dans la vie privée, soit dans la vie publique. C'est dans nos Instituts que se forment nos citoyens de marque. Rien d'étonnant donc si nous retrouvons aujourd'hui à la tête de la population canadienne-française d'Ottawa la plupart des anciens officiers de l'humble mais utile association qui nous occupe.

Après des démarches et des travaux qu'il serait fastidieux d'énumérer, le comité de construction présenta un rapport qui fut adopté le 10 février 1876 et qui servit de base aux opérations qui suivent :

Le 18, les premières toises de pierre sont portées sur le terrain. Le 17 mars, l'architecte, M. James R. Bowes, soumet définitivement les plans et devis, qui sont approuvés. Le 9 avril, ouverture de trente-cinq soumissions. Le 20, le contrat est signé avec le contracteur. Le 24, les excavations sont commencées. (Le 16 mai l'Institut ferme son dernier cours privé dans l'ancien édifice.) Le 23 mai la première pierre de taille est posée au niveau de la rue. Le 26 juin bénédiction de la pierre angulaire.

Arrêtons-nous sur cette cérémonie, l'une des plus imposantes dont les citoyens d'Ottawa garderont le souvenir.

Cette année-là, la fête nationale devait être célébrée le 25 (lundi) au lieu du 24. L'Institut s'entendit avec la société Saint-Jean-Baptiste pour que tous les corps canadiens fussent présents, rue York, après la messe solennelle de la circonstance. Il a rarement été vu à Ottawa un pareil concours, tant par le nombre des personnes que par le coup-d'œil que présentait la cérémonie. Le nouvel édifice, déjà élevé de sept ou huit pieds, formait une immense plateforme où étaient placés les invités, les délégations, etc., au milieu des étendards, des drapeaux flottants, des bouquets de verdure et autres décorations d'un fort bon goût. Les ministres de la couronne y assistaient et quelques-uns firent de chaleureux discours en l'honneur de notre Institut.

Monsieur Duhamel fit la bénédiction, après quoi, il adressa la parole à la foule qui remplissait la rue York—la rue la plus large d'Ottawa, qui est pourtant la ville la plus favorisée sous ce rapport.

En cette occasion comme l'année suivante, lors de l'inauguration de l'édifice, la presse anglaise de la capitale consacra toute une page à la description de la cérémonie.

Un coffret de zinc, hermétiquement fermé, fut déposé dans la pierre angulaire. Il renferme les notes et renseignements les plus exacts que l'on a pu se procurer sur le passé de l'Institut, mais rien d'aussi complet, toutefois, que le présent travail, qui a été préparé avec tout le soin possible quant à l'exactitude des dates et des faits principaux.

Reprenons l'énumération des travaux de la bâtisse :

Le 10 juillet, pose de la pierre pâle destinée à recevoir l'écusson au dessus de la grande porte. Le 18, pose de la plateforme (en une seule pierre) du balcon. Le 4 août, toute la façade est terminée. Le 2 septembre on commence à poser la couverture qui est terminée le 16. Le crépissage commence le 14. A la première neige, le 2 décembre, l'édifice était fermé de toutes parts depuis longtemps et pouvait presque déjà être habité. La séance d'adieu dans la salle de la rue Sussex eut lieu le 14 décembre et le 26, le comité de construction siégea dans le nouvel Institut. Le surlendemain, les membres y tinrent leur première séance hebdomadaire. La grande salle du soubassement était terminée, ainsi que les six chambres de comités, etc. Quant à la partie supérieure de l'édifice, la salle du théâtre, elle ne fut praticable qu'au mois de juin suivant, pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste, ou plutôt quelques jours auparavant, puisque le 19 l'Institut y donna une première séance publique—néanmoins, l'entrepreneur ne livra définitivement l'édifice que le 20 septembre, et ce n'est que le 4 octobre (le soir des élections annuelles) que le comité de construction remit le tout aux mains de l'Institut.

Nommons ici les personnes, qui ont exécuté ce travail :

James Bowes, architecte ; F. X. L'Heureux, contracteur ; Pierre Marier, tailleur

de la pierre ; Robert Crain, posage de la pierre ; E. G. Laverdure, plombier ; T. Pruneau, peintre. Les MM. Capello et Palitza ont décoré la grande salle et la scène.

Le 24 octobre eut lieu la soirée, d'inauguration ; le lendemain la convention littéraire et le banquet.

Terminons cette exquise bien imparfaite par la description du drapeau de l'Institut :

Sur un fond blanc qui nous rappelle
Des temps qui reviendront plus,
La double croix rouge étincelle
En évoquant d'autres vertus.

Le castor, la feuille d'érable,
Ont remplacé les lys anciens ;
C'est le présent—qu'il soit durable :
Avant tout, soyons Canadiens.
BENJAMIN SULTE.

Présidents de l'Institut.

- 1852.—J. B. Turgeon.
1853.—Dr. J. C. Trottier de Beaubien.
1853.—J. B. Turgeon.
1854.—Dr. J. C. T. de Beaubien.
1854.—John Bonnassina.
1855.—Dr. J. C. T. de Beaubien.
1856.—J. D. Bourgeois.
1856, octobre.—P. Comte.
1857, 2 avril.—Dr. Beaubien.
1857, 8 oct.—J.-B. Richer.
1858, 8 avril.—Dr. Beaubien.
1858, 25 oct.—Dr. Beaubien.
1859, 7 avril.—Dr. St. Jean.
1859, 6 oct.—Dr. St. Jean.
1860, 12 avril.—Dr. Riel.
1860, 4 oct.—Dr. Riel.
1861, 4 avril.—P. Comte.
1861, 17 oct.—P. Comte.
1862, 3 avril.—Dr. St. Jean.
1862, 2 oct.—Dr. St. Jean.
1863, 9 avril.—Dr. Riel.
1864, 22 avril.—Dr. St. Jean.
1865, 12 mai.—J.-B. Turgeon.
1865, 3 oct.—J.-B. Turgeon.
1866, 5 avril.—Dr. St. Jean.
1868.—J. W. Peachy.
1870.—Stanislas Drapeau.
1872.—E. P. Dorion.
1873.—Joseph Tassé.
1874. 2 oct.—Benjamin Sulte.
1876, 4 oct.—Alphonse Benoit.
1878.—Augustin Laperrière.

Nécrologies.

Madame A. Desjardins.



NOUS avons appris avec une vive douleur la mort, arrivée le 15 février, à Montréal, de Madame Virginie Paré, épouse de M. Alphonse Desjardins, rédacteur - en - chef du *Nouveau-Monde* et député d'Hochelega au parlement fédéral.

Madame Desjardins a succombé, après trois jours de maladie seulement, à une inflammation de poumons. Son mari, qui était venu à Ottawa pour l'ouverture de la Session et qui l'avait laissée en parfaite santé, mandé en toute hâte, est arrivé juste à temps pour recueillir son dernier soupir.

Enfant d'une famille éminemment chrétienne, Madame Desjardins n'a cessé de donner elle-même l'exemple des plus hautes vertus. Elle aurait pu, par son éducation, par les aimables qualités dont elle était ornée, par son opulence, par la position de son mari, briller au premier rang; mais humble et modeste autant que distinguée, elle a préféré le foyer domestique au théâtre brillant du monde, elle a consacré tout son temps, toutes ses pensées, toutes ses affections à sa jeune famille dont elle faisait le bonheur et à un cercle d'amis dont elle était l'ornement.

Aussi nous comprenons tout ce qu'il y a de cruel, de douloureux dans le coup qui vient de frapper si inopinément notre distingué confrère et ami dont nous connaissons l'extrême sensibilité et nous nous associons de cœur à son profond chagrin.

X.

Ottawa, 18 Février 1879.

Mlle L. Beaulieu.

Ad memoriam!

Encore une de ces morts, si cruelles à cause du vide immense qu'elles laissent après elle. Mardi, 21 janvier dernier,

s'éteignait à Fraserville, Mademoiselle Lédivine Beaulieu, après une maladie dont elle avait le germe depuis deux ans.

Ceux qui l'ont connue, savent jusqu'à quel point elle réunissait les qualités qui font et le charme de la société et celui de Dieu même. Tout en elle révélait cette noblesse de caractère qui fait respecter une jeune fille, et lui mérite l'estime de ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Sa bonté, sa douceur, ce sont là autant de souvenirs que nous nous plaçons à rappeler dans le chagrin que nous cause sa perte. Nous n'oublirons jamais aussi cette complaisance qui lui faisait oublier jusqu'à la faiblesse de sa santé, pour procurer quelque amusement à ceux qui l'entouraient. Et après cela, comment s'étonner du regret universel, qu'a causé parmi nous la mort de cette jeune vierge, modèle de son sexe.

Toutefois dans cette douleur si légitime, nous ne manquons point de consolations. Ces qualités qui nous la rendaient si aimable, n'étaient qu'un reflet de celles qui la faisaient si pleine de mérite aux yeux de Dieu. Qui pourrait assez redire la piété dont elle était si largement douée. Que de fois l'a-t-on vue s'échapper durant sa maladie pour se rendre aux pieds des autels, demander la résignation dans ses souffrances. Et alors quel épanchement, entre elle et son Créateur. Que de fois elle fit le sacrifice de sa vie, sacrifice bien grand, en effet, de mourir à vingt-deux ans!

“O chère amie, ton sacrifice était trop noble, pour qu'il fut plus longtemps sans récompense; et maintenant tu jouis de ce bonheur, qui fut l'espoir de toute ta vie.”

Consolez-vous donc, ô vous qui lui avez donné le jour, mère affligée, par la pensée que vous avez formé une élue pour le ciel. Et vous qui avez vécu à ses côtés, consolez-vous aussi. Que toujours nous trouvions en vous, les qualités et les vertus que vous partagez si bien avec elle.

X.

Québec, 9 février 1879.

Madame J. E. Lemieux.

C'est sous l'empire d'un profond regret que nous enrégistrons la mort quasi-subite de Madame Sophie-Charlotte Gingras, épouse bien-aimée de

Mr. J. Evariste Lemieux, de cette ville, arrivée le 16 janvier dernier, et qu'une cause en dehors de notre volonté a fait retarder jusqu'à aujourd'hui l'insertion de ces quelques lignes dans le *Foyer Domestique*.

Madame Lemieux souffrait depuis longtemps d'une maladie du foie qui ne faisait pas, cependant, présager une fin aussi prochaine.

La poignante nouvelle de sa mort a pris tout le monde par surprise dans la Capitale.

Elle y avait vécu sans ostentation et sans bruit, bien qu'elle eût pu en être l'un des ornements. Les quinze dernières années de sa vie, passées ici, ont été partagées entre sa famille et les pauvres. Ceux-ci perdent en elle une protectrice et une amie des plus charitables. Madame Lemieux, pour les amis de la maison, était gaie et d'une prévenance qui lui attirait les cœurs; elle causait avec une grâce charmante et possédait une distinction parfaite. Elle avait vu grandir une nombreuse famille qui avait été l'objet de toutes ses sollicitudes, et le moment était venu où elle pouvait se reposer au milieu d'elle pour bien des années encore. Le doigt de Dieu est venu la toucher à l'âge relativement jeune de 46 ans.

Le poète a écrit quelque part que "les douleurs sont pour ceux qui restent," et nous offrons à cette famille, dans la cruelle épreuve, nos plus sincères condoléances.

E.

Ottawa, 20 janvier 1879.

M. Octave Crémazie.

Nous avons appris avec chagrin la pénible nouvelle de la mort de notre distingué compatriote, M. Octave Crémazie, ci-devant libraire à Québec, arrivée en France le 16 janvier dernier, après une courte maladie de quatre jours.

Le malheureux poète canadien, que des circonstances fâcheuses avait fait exiler du Canada, demeurait depuis quelques années au Havre, en qualité d'agent de la maison Bossange, de Paris.

Voici en quels termes M. Bossange

annonce la triste nouvelle à la famille du défunt à Québec :

" Paris, 17 janvier 1879.

" Monsieur M. L. Crémazie, Québec.

" Cher monsieur et ami,

" J'ai une bien douloureuse nouvelle à vous donner. Votre frère, mon excellent ami, qui dirigeait avec tant de zèle et de dévouement mon bureau du Havre, a succombé, hier, après une courte maladie. Je perds en lui un ami véritable qui m'a prouvé son désintéressement et son jugement en bien des circonstances.

" Il ne m'a pas été possible de me rendre au Havre, mais j'ai prescrit à un ami de veiller à ce que tout se passât convenablement, et que l'on placât dans un caveau provisoire les restes de l'illustre poète canadien, qui a racheté par bien des années d'exil les fautes de sa vie commerciale.

" Il me semble qu'en face de cette mort si triste, loin du pays qu'il aimait tant, loin des amis qu'il affectionnait, il n'y aura qu'une pensée commune, il faut ramener au Canada les restes d'Octave Crémazie, il faut qu'il repose en Canada près de ses parents et amis.....

"Je n'oublierai jamais son dévouement, son caractère aimable, son esprit érudit, et c'est avec le sentiment de la sympathie la plus sincère que je vous serre la main affectueusement

" GUSTAVE BOSSANGE "

Madame Ve. J. Thompson.

Le 6 février, Madame Veuve J. Thompson, ci-devant de Montréal, rendait sa belle âme à son Créateur, après une courte maladie, et munie de tous les secours de la religion. La regrettée défunte était la belle-mère de J. T. Coursolles, écr., chef du bureau des traducteurs français des chambres fédérales.

Cette dame, qui habitait Ottawa depuis environ deux ans, laisse un cercle nombreux de parents et d'amis, qui garderont longtemps son souvenir.

Les funérailles ont eu lieu à Montréal, au milieu d'un concours fort nombreux.

M. George Buist.

A St. Tite, comté de Champlain, M. Georges Buist, est décédé le 18 février, muni de tous les secours de la religion. M. Buist, que la mort vient d'enlever à l'affection de sa respectable famille et de ses nombreux amis, est un de ces courageux colons qui se soient établis les premiers dans la paroisse de St. Tite.

Variétés.

Notre Prime.

Nous recevons de toutes les parties du pays des lettres de félicitation sur la valeur artistique de notre Prime, le Portrait de Léon XIII, que nous adressons aux abonnés qui nous transmettent le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique* pour l'année courante.

Un grand nombre d'abonnés ont répondu à notre appel avec une bienveillance qui nous honore beaucoup. Plusieurs autres nous ont exprimé le désir de profiter de la Prime, mais la rareté de l'argent, à cette saison de l'année, les empêchaient de satisfaire à leurs obligations.

Pour nous rendre agréable à cette partie de nos abonnés, nous avons résolu d'étendre jusqu'au 1er de mai prochain l'époque où nous en supprimeront l'envoi. Ainsi, nous invitons respectueusement chaque abonné en particulier de profiter de ce nouveau surcis, et de payer l'abonnement de l'année pour recevoir en échange le magnifique Portrait du Saint Père.

Société de St. Vincent de Paul.

Cette noble et philanthropique Association religieuse répand les bienfaits de la charité dans toutes les villes principales du Canada. Partout, ses membres se multiplient pour porter aide et secours à ceux qui souffrent. A Ottawa, comme à Québec, il s'y accomplis des prodiges étonnants de charité chrétienne. Quant à Montréal, voici comment l'Association de cette ville, qui comprend 1,500 membres, figure dans ce grand tableau d'assistance publique.

Elle secoure annuellement et indistinctement entre 1,500 à 2,000 familles, comprenant 7,000 à 8,000 personnes, auxquelles elle distribue environ 2,000 cordes de bois de chauffage; 100,000 livres de pain; 30,000 gallons de soupe, et beaucoup d'autres secours en nature, en argent, et habillements, etc.

Dans ce calcul ne se trouvent point compris les secours colossaux et permanents donnés par la maison de St. Sulpice et les principales Communautés religieuses de la ville.

Tel est le bilan que nous transmet un membre actif de cette Société, lequel est parfaitement bien renseigné, par la position qu'il occupe dans l'Association.

L'œuvre du Séminaire de Rimouski, en France.

Le Rev. M. Charles Guay, qui est passé en France dans l'intérêt des œuvres du diocèse de Rimouski, et que Mgr. Langevin a choisi pour accomplir cet objet si cher à son cœur, écrit comme suit, du Grand-Séminaire d'Amiens, la veille du jour de l'An :

" J'ai été passer les fêtes de Noël à Londres. J'ai vu Son Eminence le Cardinal de Westminster, qui m'a accordé toute permission en signant mes papiers. Après avoir consulté, j'ai été convaincu qu'il n'y avait rien à faire. Les catholiques en général sont pauvres et surchargés d'œuvres; les riches sont actuellement absents de la ville.

" Le jour de Noël, j'ai chanté la messe dans la chapelle française. Il y avait ce jour-là quête pour le curé, et environ cent personnes présentes. Pour ne point perdre mon temps, je n'ai été que deux jours à Londres.

" Je suis arrivé à Amiens vendredi dernier, et Mgr. Bataille m'a autorisé à prêcher et à quêter dans les principales églises de son diocèse.

" Dimanche dernier, je prêchais dans l'église cathédrale, dans les églises St. Martin et St. Jacques. Aujourd'hui j'ai plus de cent lettres à adresser aux plus riches et aux plus charitables de cette ville. Heureusement j'ai deux ecclésiastiques pour m'aider.

" J'ai été prendre hier le dîner, pour la seconde fois depuis mon arrivée ici, chez Mgr d'Amiens.

" Je disais la sainte messe le jour de la St. Jean aux pieds de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Foi, dans l'église cathédrale de cette ville, et, le lendemain, devant une relique insigne de St. Jean-Baptiste.

" Ce matin, je célébrais la sainte messe dans la chapelle des Pères Franciscains. Je n'ai point un seul moment de loisir à moi. J'écris bien à la hâte, il faut que j'aille prêcher dans quelques instants chez les Religieuses de Ste. Claire.

" P. S. Vendredi dernier, j'assistais

au Congrès des Œuvres Catholiques en la ville de Lille. J'ai eu le plaisir de connaître Mgr Mermillod ; j'étais à sa droite à la séance du soir. Sa Grandeur est charmante, elle m'a donné plusieurs bons conseils pour le succès de mes quêtes.

" Veuillez faire de nouveau prier pour cet objet. J'ai bien hâte de m'en retourner ; mais je ne sais quand je le pourrai."

La Vénérable Marg. Bourgeoys.

La journée du 2 février,—dit la *Mignonne*,—va prendre une place de choix au catalogue des jours heureux de notre Ville-Marie. Si en effet la véritable grandeur, la véritable richesse d'un pays c'est la vertu de ses enfants et de ses citoyens, notre cité, notre pays tout entier doivent garder le souvenir le plus cher de cette solennité, dont la splendeur nous a montré, au front de l'une des nobles fondatrices de Ville-Marie, l'auréole de la vertu que lui assure plus que jamais le titre précieux de Vénérable, dont la main du Pontife Suprême vient de la couronner. Ce n'est pas encore pour Marguerite Bourgeoys le diadème de la sainteté prouvée et proclamée, devant lequel seulement nous pourrions donner libre et public essor à notre culte, à notre amour, à notre reconnaissance ; mais ce titre de vénérable est comme la levée des barrières nécessaires pour la marche régulière du procès de Béatification et de canonisation de notre illustre compatriote. Espérons que la marche de ce procès sera rapide et que bientôt nous pourrions célébrer la fête publique d'une Vierge qui a cueilli sa couronne sur le sol de notre naissante cité.

L'illustre Congrégation dont la vénérable Sœur Bourgeoys a été la fondatrice et la mère, a parfaitement compris l'honneur qui lui revient de la proclamation du décret du St. Siège, à la lecture duquel elle a assisté si nombreuse à l'église de Notre-Dame. Pour témoigner à Dieu leur filiale reconnaissance, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont célébré un soieinel triduum de prières et d'adorations devant le S. Sacrement. Leur chapelle était comme un parterre où les roses et les lis, mêlés à l'humble marguerite des champs qui avait si bien sa place dans ces décors étaient le gracieux em-

blème des supplications et des vertus. Monseigneur de Montréal a bien voulu officier au salut de clôture de ce triduum, à l'occasion duquel il a octroyé à son troupeau la faveur d'une indulgence plénière. L'église de Notre-Dame avait reçu aussi les décorations et un luminaire magnifique des mains des filles de la vénérable Mère Bourgeoys, et le *Te Deum* qui y a été chanté a réuni les voix et les chœurs d'un grand nombre de fidèles, pour fêter notre première Vénérable de Ville-Marie.

Voici le texte du décret lu à Notre-Dame, par le Révd. Messire Nercam :

Decret de la Béatification et Canonisation de la servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

Le 18 décembre de l'année dernière, la Sacrée Congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été spécialement attribués par le Pape Pie IX, de sainto mémoire, ayant eu la bonté d'accorder que la question sur le doute de la signature de la Commission d'introduction de la cause de la susdite servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, pût être traitée dans une assemblée ordinaire de la même Sacrée Congrégation des Rites, sans l'intervention et le vote des consultants, et même sans avoir encore révisé et examiné les écrits de la même servante de Dieu, l'Éminentissimo et Révérendissimo Seigneur Cardinal Louis Oreglia du titre de St. Etienne, Rapporteur de cette cause à l'instance du Révérend Arthur Jules Capter, Procureur Général de la Congrégation de St. Sulpice, nommé Postulateur de cette cause, ayant égard aux lettres postulatatoires d'un grand nombre de Révérendissimes Evêques et autres personnages distingués par leurs dignités, tant ecclésiastiques que civiles, a proposé dans les Commices ordinaires des Rites Sacrés tenus aujourd'hui au Vatican, la discussion du doute suivant, savoir : " Faut-il signer la commission de l'introduction de la cause dans le cas et à l'effet " dont il s'agit ? " Et la même Sacrée Congrégation après avoir tout pesé et mûrement examiné, ayant entendu de vivo voix et par écrit le Révérend Père et Seigneur Laurent Salvati, promoteur de la Sainte Foi, a cru devoir répondre : " Affirmativement, c'est-à-dire qu'on devait signer la Commission, s'il plaisait à Sa Sainteté." 7 Décembre 1878.

Le secrétaire soussigné, ayant ensuite fait sur ce qui précède, une relation fidèle à notre Très-Saint Seigneur et Pape Léon XIII, Sa Sainteté a ratifié et confirmé la sentence de la Sacrée Congrégation ; et a signé de sa propre main, la Commission de l'introduction de la cause de la susdite Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, le 19 dit même mois et de la même année.

C. CARDINAL BARTOLINI,

Préfet de la Sacrée
Congrégation des Rites.

PIACIDE RAHL,
Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.

Pensée.

Ne vous croyez pas exempt de prétentions : ce serait la plus grande de toutes.

Bulletin des Annonces.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement, — comme devra le faire tout abonné là où il n'y a point d'Agent, — des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Lieux.	Noms des Agents.
Montréal.....	Ignace St. Amour.
Québec.....	J. O. Filteau.
Trois-Rivières.....	P. L. Hubert, N. P.
Rimouski.....	Aph. Couillard.
Lévis.....	Elzéar Bédard.
Sherbrooke.....	Uldéric Lavallée.
St. Hyacinthe.....	J. de la Broquerie-Taché.
Sorel.....	J. O. Weilbrenner.
St. Jean.....	Jean Bourguignon

CAMPAGNES.

Paroisses. Noms des Agents.

Arthabaskaville.....	Aimé Dion.
Compton.....	L. N. Chartier.
Hull.....	S. Dumontier.
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent.
Kamouraska.....	P. C. Dupuy.
Longueuil.....	F. X. Valade.
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp.
Ste. Anne de la Pocatière.....	G. L'Évêque.
St. Eustache.....	Daniel Elhier.
St. Foye.....	Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon.....	G. Roy.
St. Hugues.....	E. Lafontaine.
St. Romuald (Lévis).....	Joseph Fortin.
St. Rose.....	A. E. Léonard.
St. Scholastique.....	L. G. Ledac.
St. Tite.....	J. N. Buist.

MANITOBA.

St. Boniface.....N. Larivière.

ÉTATS-UNIS.

Lieux.	Noms des Agents.
Détroit, (Mich).....	Ed. Racicot.
Northampton, (Mass).....	A. Ménard.
Putnam, (Conn.).....	E. Vinet.
St. Albans, (Vermont).....	Dr. G. Thibault.

FACTUMS,

PAMPHLETS

et autres Impressions dans les deux langues, exécutées sous le plus court délai et à prix modérés, aux ateliers du *Foyer Domestique*.

Alexandre Caron,
AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

EN VENTE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Pour les années 1876, 1877. et 1877.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

Ed. PHILBERT,

AVOCAT.

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St.

Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M

LA

GAZETTE D'OTTAWA,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, AGRICOLE et LITTÉRAIRE.

Ce journal, publié dans les intérêts du parti conservateur, est publié les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI l'après-midi, et tous les jours durant la Session, à raison de \$4.00 par année, Payable d'avance, soit par trimestre ou par semestre.

Une édition Hebdomadaire, renfermant les matières de l'édition Semi-Quotidienne, est publiée chaque JEUDI, au prix de \$1.50 par année, également payable d'avance.

Ottawa, 2 Janvier 1879.

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

Bulletin des Annonces.

Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

NOUVELLE PROPOSITION.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1^{ère} Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc., et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de 50 centins par chaque Livraison, les frais de poste compris au lieu d'....., comme ci-devant, afin de faire écouler plus activement l'Ouvrage. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1^{ère} Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1^{ère} Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente de ce premier Cahier.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

DIXÈME ANNÉE.

LA GAZETTE DES FAMILLES, PARRAISANT LES 1^{er} et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne, (contre le Couvert destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.
Etats-Unis..... 1.10 do do
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les Maîtres de Poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

12^{ème} Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.